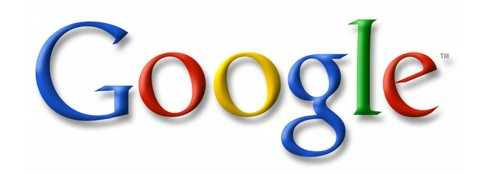



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07139380 9

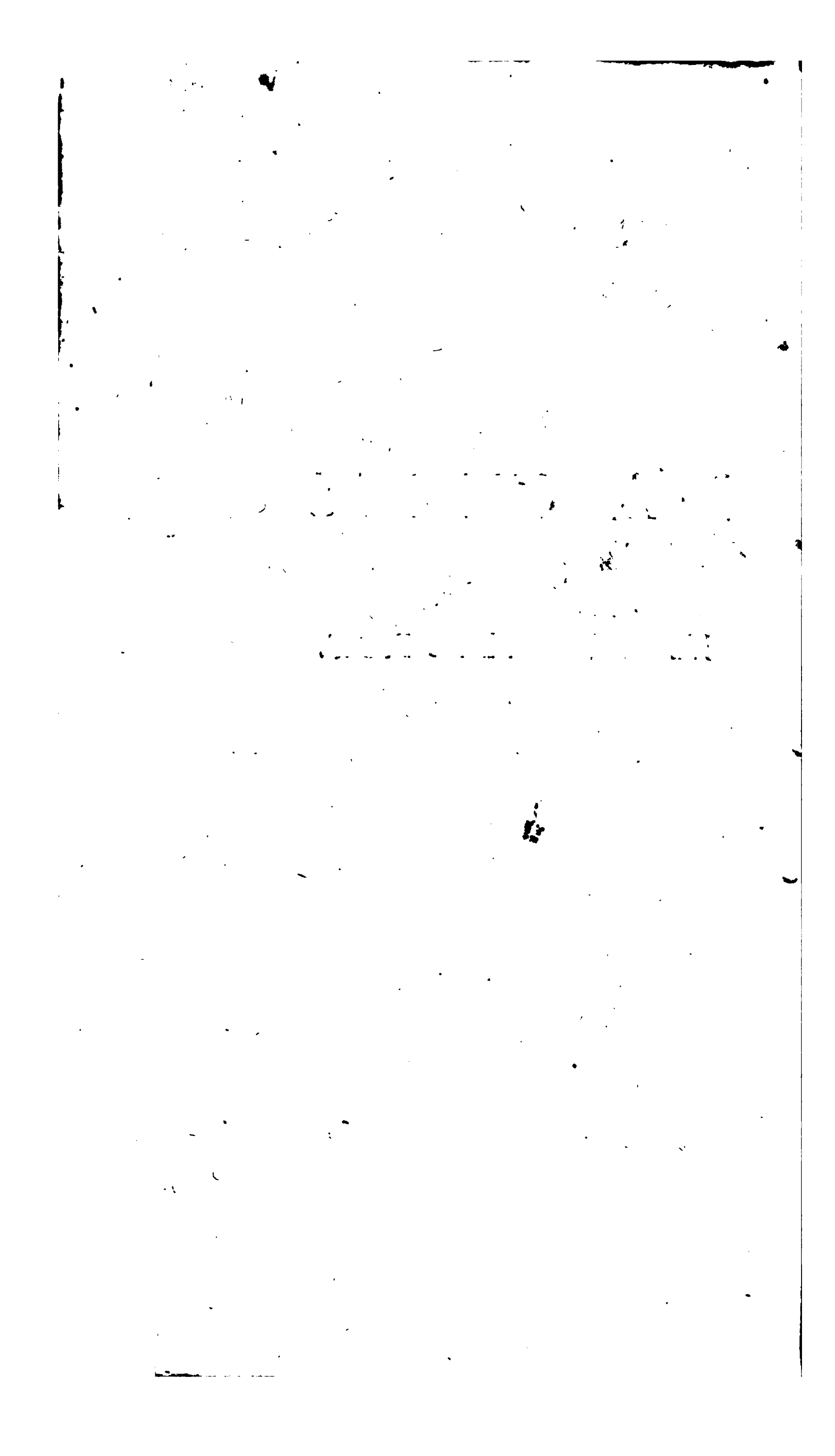

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX & TILDEN
FOUNDATIONS

Barral

MAXIMES

SUR

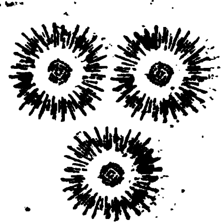
LE DEVOIR DES ROIS.



MAXIMES
SUR
LE DEVOIR DES ROIS,
ET
LE BON USAGE
DE LEUR AUTORITÉ.

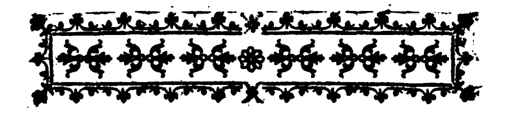
Tirées de differens Auteurs.

[abbé P. BARRAL]



EN FRANCE.

M. DCC. LIV.



PREFACE.

PLusieurs abusant de la bonté des Princes & de l'honneur qu'ils en ont reçu, en sont devenus superbes & insolens.

Et non-seulement ils tâchent d'opprimer les Sujets du Roi, mais ne pouvant porter avec moderation la gloire dont ils ont été comblés, ils font des entreprises contre ceux même dont ils l'ont reçue.

Ils ne se contentent pas de méconnoître les graces qu'on leur a faites, & de violer dans eux-mêmes les droits de l'humanité naturelle, mais ils s'imaginent même pouvoir se soustraire à la Justice du Dieu qui voit tout.

Leur folie a passé à un tel excès, que s'élevant contre ceux qui s'acquittent de leur charge avec une grande fidélité, & qui se com-

duisent de telle sorte qu'ils méritent d'être loués de tout le monde ; ils tâchent de les perdre par leurs mensonges & leurs artifices.

En surprénant par leurs deguisemens & par leur adresse la bonté des Princes, [que leur sincerité naturelle porte à bien juger de celle des autres.] Ceci se voit clairement par les anciennes Histoires, & on voit encore tous les jours combien les bonnes inclinations des Princes sont souvent alterées par de faux rapports.

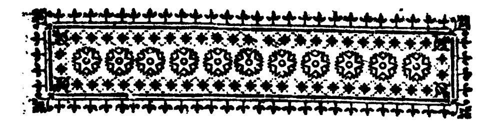
C'est pourquoi nous devons pourvoir à la paix de toutes les Provinces;

Que si nous ordonnons des choses qui paroissent differentes, vous ne devez pas croire que cela vienne de la legéreté de notre esprit, mais plutôt que c'est la vûe du bien public qui nous oblige de former nos Ordonnances selon la diversité des temps & la nécessité de nos affaires. Esther. Chap. 16. v. 2. & suivans.

TABLE DES MATIERES.

TABLE.

Fin de la Table.



MAXIMES
SUR
LE DEVOIR DES ROIS,
ET
LE BON USAGE
DE LEUR AUTORITÉ;

Tirées du petit Carême de M. Massillon, Evêque de Clermont; prêché en 1718 devant S. M.

I.

SIRE, heureux le Peuple qui trouve ses modéles dans ses maîtres; qui peut imiter ceux qu'il est obligé de respecter; qui apprend dans leurs exemples à obéir à leurs loix; & qui n'est pas contraint de détourner ses regards de ceux à qui il doit des hommages! (*pag.* 9.*)

* Edition grand *in*-12. 1745.

II.

Tel est, SIRE, le malheur des Grands que des passions injustes entraînent. Leùr exemple corrompt tous ceux que leur autorité leur soumet : ils répandent leurs mœurs, en distribuant leurs graces ; tout ce qui dépend d'eux, veut vivre comme eux. SIRE, n'estimez dans les hommes que l'amour du devoir ; & vos bienfaits ne tomberont que sur le mérite. : condamnez dans les autres ce que vous ne sçauriez vous justifier à vous-même ; les imitateurs des passions des Grands insultent à leurs vices en les imitant. Quel malheur, quand le Souverain, peu content de se livrer au désordre, semble le consacrer par les graces dont il l'honore dans ceux qui en sont ou les imitateurs ou les honteux ministres ! Quel opprobre pour un Empire ! Quelle indécence pour la majesté du gouvernement ! Quel découragement pour une Nation, & pour les Sujets habiles & vertueux, à qui le vice enleve les graces destinées à leurs talens & à leurs services ! Quel décri & quel avilissement pour le Prince dans l'opinion

des Cours étrangères ! Et de-là quel déluge de maux dans le Peuple ! Les places occupées par des hommes corrompus : les paſſions toujours ſuivies par le mépris, devenues la voye des honneurs & de la gloire ; l'autorité établie pour maintenir l'ordre & la pudeur des loix, méritée par les excès qui les violent : les mœurs corrompues dans leur ſource, &c. (*pag.* 10, 11 *&* 12.)

III.

Mais, SIRE, ſi la juſtice & la piété dans les Grands prennent la place des paſſions & de la licence, quelle ſource de bénédictions pour les Peuples ! C'eſt la vertu qui diſtribue les graces ; c'eſt elle qui les reçoit : les honneurs vont chercher l'homme ſage qui les mérite & qui les fuit ; & fuient l'homme vendu à l'iniquité, qui court après : les fonctions publiques ne ſont confiées qu'à ceux qui ſe dévouent au bien public : le crédit & l'intrigue ne mênent à rien ; le mérite & les ſervices n'ont beſoin que d'eux-mêmes : le goût même du Souverain ne décide pas de ſes largeſſes ; rien ne lui paroît

digne de récompense dans ses Sujets que les talens utiles à la Patrie : les faveurs annoncent toujours le mérite, ou le suivent de près ; il n'y a de mécontens dans l'Etat que les hommes oiseux & inutiles. . . . . En un mot, les Peuples sont soulagés, les foibles soutenus, les vicieux laissés dans la boue, les justes honorés, Dieu béni dans les Grands qui tiennent ici bas sa place, &c. (*pag.* 12. & 13.

IV.

SIRE, si l'amour du plaisir l'emporte dans les Souverains sur la gloire ; hélas ! tout sert à leurs passions ; tout s'empresse pour en être les ministres ; tout en facilite le succès ; tout en réveille les désirs ; tout prête des armes à la volupté : des Sujets indignes la favorisent ; les adulateurs lui donnent des titres d'honneur ; des Auteurs profanes la chantent & l'embellissent ; les arts s'épuisent pour en diversifier les plaisirs ; tous les talens destinés par l'Auteur de la nature, à servir à l'ordre & à la décoration de la société, ne servent plus qu'à celle du vice ; tout devient les Ministres, & par-là les complices de leurs passions in-

justes. SIRE, qu'on est à plaindre dans la grandeur ! Les passions, qui s'usent par le temps, s'y perpétuent par les ressources ; les dégouts, toujours inséparables du désordre, y sont réveillés par la diversité des plaisirs ; le tumulte seul, & l'agitation qui environne le Thrône, en bannit les réflexions, & ne laisse jamais un instant le Souverain avec lui-même. Les Nathans eux-mêmes, les Prophètes du Seigneur se taisent, & s'affoiblissent en l'approchant : tout lui met sans cesse sous l'œil sa gloire ; tout lui parle de sa puissance ; & personne n'ose lui montrer, même de loin, ses foiblesses. (*pag.* 15 & 16.)

V.

La France . . . est encore plus en spectacle qu'aucune autre Nation : les étrangers y viennent en foule étudier nos mœurs, pour les porter ensuite dans les Contrées les plus éloignées. . . . Et comme le Thrône a toujours leurs premiers regards, (nous les voyons) se former sur la sagesse & la modération, ou sur l'orgueil & les excès du Prince qui le remplit. SIRE, montrez leur

un Souverain qu'ils puiſſent imiter : que vos vertus & la ſageſſe de votre gouvernement les frappent encore plus que votre Puiſſance : qu'ils ſoyent encore plus ſurpris de la juſtice de votre Regne, que de la magnificence de votre Cour : ne leur montrez pas vos richeſſes, comme ce Roi de Juda aux Etrangers venus de Babylone ; montrez-leur votre amour pour vos Sujets, & leur amour pour vous, qui eſt le véritable thréſor des Souverains : ſoyez le modéle des bons Rois ; & en faiſant l'admiration des Etrangers, vous ferez le bonheur de vos Peuples. (*pag.* 17, 18 *&* 19.)

V I.

SIRE, les Princes, dès qu'ils ſe livrent au vice, ne connoiſſent plus d'autre frein que leur volonté ; & leurs paſſions ne trouvent pas plus de réſiſtance que leurs ordres. David veut jouir de ſon crime : l'élite de ſon armée eſt bientôt ſacrifiée ; & par-là périt le ſeul témoin incommode à ſon incontinence. Rien ne coûte, & rien ne s'oppoſe aux paſſions des Grands : ainſi la facilité des paſſions en devient un nouvel attrait : devant eux toutes les

voyes du crime s'applaniſſent, & tout ce qui plaît eſt bientôt poſſible. . . . . Les Princes & les Grands ne ſont pas aſſez de cas des hommes, pour redouter leurs cenſures : les hommages publics qu'on leur rend, les raſſûrent ſur le mépris ſecret qu'on a pour eux : ils ne craignent pas un public, qui les craint, & qui les reſpecte ; & à la honte du ſiécle, ils ſe flattent avec raiſon, qu'on a pour leurs paſſions les mêmes égards que pour leur perſonne. La diſtance qu'il y a d'eux au Peuple, le leur montre dans un point de vue ſi éloigné, qu'ils le regardent comme s'il n'étoit pas : ils mépriſent des traits partis de ſi loin, & qui ne ſçauroient venir juſqu'à eux ; & preſque toujours, devenus les ſeuls objets de la cenſure publique, ils ſont les ſeuls qui l'ignorent. (*pag.* 27, 28 *&* 29.)

VII.

SIRE, quel fléau pour les Grands, que ces hommes nés pour applaudir à leurs paſſions, ou pour dreſſer des piéges à leur innocence ! Quel malheur pour les Peuples, quand les Princes & les Puiſſans ſe livrent à ces en-

nemis de leur gloire, parce qu'ils le sont de la sagesse & de la vérité ! Les fléaux des guerres & des stérilités sont des fléaux passagers, & des temps plus heureux ramènent bientôt la paix & l'abondance : les Peuples en sont affligés ; mais la sagesse du gouvernement leur laisse espèrer des ressources : le fléau de l'adulation ne permet plus d'en attendre ; c'est une calamité pour l'État, qui en promet toujours de nouvelles : l'oppression des Peuples déguisée au Souverain, ne leur annonce que des charges plus onéreuses : les gémissemens les plus touchants que forme la misére publique, passent bientôt pour des murmures : les *remontrances les plus justes & les plus respectueuses*, l'adulation les travestit en une témérite punissable ; & *l'impossibilité* d'obéir n'a plus d'autre nom que la rébellion & la mauvaise volonté qui refuse. (*pag.* 33 *&* 34.)

VIII.

SIRE, défiez-vous de ceux, qui, pour autoriser les profusions immenses des Rois, leur grossissent sans cesse l'opulence de leurs Peuples. . . . le

zele de vos Sujets est inépuisable ; mais ne mésurez pas là-dessus les droits que vous avez sur eux. . . . vous augmenterez vos ressources en augmentant leur tendresse. . . . souvenez-vous de ce jeune Roi de Juda. . . . qui pour avoir voulu exiger de ses Sujets au-delà de ce qu'ils lui devoient. . . perdit leur amour & leur fidélité qui lui étoit dûe. Les conseils agréables sont rarement des conseils utiles ; & ce qui flatte les Souverains, fait d'ordinaire le malheur des Sujets. (*pag.* 34 *&* 35.)

IX.

Les suggestions flatteuses des méchans (disoit Assuérus) ont toujours perverti les inclinations louables des meilleurs Princes ; & les plus anciennes histoires nous en fournissent des exemples : *Et ex veteribus probatur historiis. . . . Quomodò malis quorumdam suggestionibus, regum studia depraventur.* C'étoit un Roi infidele qui fait cet aveu public à ses Sujets : les conseils *specieux & iniques* d'un *flatteur* alloient souiller toute la gloire de son Empire : la fidélité du seul Mardochée arrêta le bras prêt à tomber sur les

innocens. Un ſeul Sujet fidéle décide ſouvent de la félicité d'un regne & de la gloire du Souverain ; & il ne faut auſſi qu'un ſeul *Adulateur*, pour flétrir toute la gloire du Prince, & faire tout le malheur d'un Empire. (*pag.* 36.)

X.

LES DISCOURS flatteurs aſſiégent le Thrône (des Rois) s'emparent de toutes les avenues, & ne laiſſent plus d'accès à la Vérité. Ainſi le Souverain eſt ſeul étranger au milieu de ſes Peuples ; il croit manier les reſſorts les plus ſecrets de l'empire, & il en ignore les événemens les plus publics : on lui cache ſes pertes ; on lui groſſit ſes avantages : on lui diminue les miſéres publiques : on le joue à force de le reſpecter : il ne voit plus rien tel qu'il eſt : tout lui paroît tel qu'il le ſouhaite.... C'eſt l'adulation qui fait d'un bon Prince, un Prince né pour le malheur de ſon Peuple : c'eſt elle qui fait du Sceptre un joug accablant ; & qui à force de louer les foibleſſes des Rois, rend leurs vertus mêmes mépriſables. (*pag.* 38 *&* 39.)

X I.

Mais l'adulation la plus dangereuse est dans la bouche de ceux, qui, par la sainteté de leur caractère, sont établis les ministres de sa vérité : allez, dit le Seigneur, à l'esprit de mensonge : entrez dans la bouche des Prophêtes du Roi Achab : vous réussirez ; vous le tromperez ; & sa séduction est inévitable : *decipies & prævalebis*..... (*pag.* 40 & 41.)

X I I.

Quel malheur pour les Grands, de trouver d'indignes apologistes de leurs vices, parmi ceux qui en auroient dû être les Censeurs ; d'entendre autour de leur Thrône les Ministres & les Interprêtes de la Religion, parler comme le Courtisan ; & trouver des adulateurs, où ils auroient dû trouver des Ambroises ! (*pag.* 42.)

X I I I.

Si (le Souverain) fait servir à lui seul une puissance qui ne lui est donnée

que pour rendre heureux ceux qu'il gouverne...., s'il n'eſt Roi que pour le malheur des hommes, & que comme ce Roi de Babylone, il ne veuille élever la Statue impie, l'Idole de ſa grandeur, que ſur les larmes & les débris des Peuples & des Nations: Grand Dieu! Quel fléau pour la terre! Quel préſent faites-vous aux hommes dans votre colère, en leur donnant un tel Maître! (*pag.* 49.)

XIV.

SIRE, ce ne ſera ni la force de vos armées, ni l'étendue de votre Empire, ni la magnificence de votre Cour, qui vous rendront cher à vos Peuples; ce ſeront les vertus qui font les bons Rois, la juſtice, l'humanité, la crainte de Dieu. Vous êtes un grand Roi par votre naiſſance; mais vous ne pouvez être un Roi cher à vos Peuples que par vos vertus: les paſſions qui nous éloignent de Dieu, nous rendent toujours injuſtes & odieux aux hommes: les Peuples ſouffrent toujours des vices du Souverain: tout ce qui *outre* l'autorité, *l'affoiblit* & la degrade; les Princes domi-

nés par les passions, sont toujours des Maîtres incommodes & bizarres; le gouvernement n'a plus de *régle*, quand le Maître lui-même n'en a point: ce n'est plus la sagesse & l'intérêt public qui président aux conseils, c'est l'intérêt des passions, &c. (*pag.* 64 & 65.)

X V.

Les Princes, SIRE, sont.... intéressés à protéger la vertu, puisque les Empires & les Monarchies, & le Monde entier ne subsistera, que tant qu'il y aura de la vertu sur la terre. (*pag.* 77.)

XVI.

Mais ce n'est pas, SIRE, par un simple respect, que les Princes doivent honnorer les gens de bien: c'est par la confiance; ils ne trouveront d'amis fidéles, que ceux qui sont fidéles à Dieu: c'est par les emplois publics; l'autorité n'est sûre & bien placée qu'entre les mains de ceux qui le craignent: c'est par des préférences; les grands talens sont quelque-

fois les plus dangereux, si la crainte de Dieu ne sçait les rendre utiles : c'est par l'accès auprès de leur personne ; la familiarité n'a rien à craindre de ceux qui respecteroient même nos rebuts & nos mauvais traitemens : c'est enfin par les graces ; nos bienfaits ne sçauroient faire des ingrats, de ceux que le devoir tout seul & la conscience nous attache. (*ibid.*)

XVII.

Le Bonheur, SIRE, n'est pas attaché à l'éclat du rang & des titres ; il n'est attaché qu'à l'innocence de la vie : ce n'est pas ce qui nous éleve au-dessus des autres hommes, qui nous rend heureux, c'est ce qui nous réconcilie avec Dieu. Vous portez la plus belle Couronne de l'univers ; mais si la piété ne vous aide à la soutenir, elle va devenir le fardeau même qui vous accablera. En un mot, point de bonheur où il n'y a point de repos ; & point de repos où Dieu n'est point. (*pag.* 87.)

XVIII.

Plus on s'éleve, plus (la félicité)

ſemble s'éloigner de nous : les chagrins & les noirs ſoucis montent, & vont s'aſſeoir même avec le Souverain ſur le Thrône : le Diadême qui orne le front auguſte des Rois, n'eſt ſouvent armé que de pointes & d'épines qui le déchirent ; & les Grands, loin d'être les plus heureux, ne ſont que les triſtes témoins qu'on ne peut l'être ſans la vertu ſur la terre. *(pag. 90.)*

XIX.

UN GRAND voluptueux eſt plus malheureux & plus à plaindre que le dernier & le plus vil d'entre le Peuple : tout lui aide à aſſouvir ſon injuſte paſſion, & tout ce qui l'aſſouvit la réveille : ſes déſirs croiſſent avec ſes crimes ; plus il ſe livre à ſes panchans, plus il en devient le jouet & l'eſclave : ſa proſpérité rallume ſans ceſſe le feu honteux qui le dévore, & le fait renaître de ſes propres cendres : les ſens devenus ſes maîtres, deviennent ſes tyrans : il ſe raſſaſie de plaiſirs, & ſa ſatiété fait elle-même ſon ſupplice ; & les plaiſirs enfantent eux-mêmes, dit l'Eſprit de Dieu, le ver qui le ronge & qui le

dévore : *& dulcedo illius vermis.* Ainsi les inquiétudes naissent de son abondance : ses desirs toujours satisfaits, ne lui laissant plus rien à désirer, le laissent tristement avec lui-même : l'excès de ses plaisirs en augmente de jour en jour le vuide ; & plus il en goûte, plus ils deviennent tristes & amers. (*pag.* 91.)

X X.

SIRE, le Thrône où vous êtes assis, a autour de lui encore plus de ramparts qui le défendent contre la volupté, que d'attraits qui l'y engagent : si tout dresse des piéges à la jeunesse des Rois, tout leur tend les mains aussi pour leur aider à les éviter. Donnez-vous à vos Peuples, à qui vous vous devez ; le poison de la volupté ne trouvera guères de moment pour infecter votre cœur : elle n'habite & ne se plaît qu'avec l'oisiveté & l'indolence ; que les soins de la Royauté en deviennent pour vous les plus chers plaisirs. (*pag.* 92.)

X X I.

CE N'EST pas régner de ne vivre que pour

pour soi-même ; les Rois ne sont que les Conducteurs des Peuples : ils ont à la vérité ce nom & ce droit par la naissance ; mais ils ne le méritent que par les soins & l'application. (*pag.* 92 *&* 93.)

XXII.

LES GRANDS seroient inutiles sur la terre, s'il ne s'y trouvoit des pauvres & des malheureux : ils ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics ; & loin que les Peuples soient faits pour eux, ils ne sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont, que pour les Peuples. (*pag.* 114.)

XXIII.

LES plus grands Hommes, SIRE, & les plus grands Rois ont toujours été les plus affables. Une simple femme Thécuite venoit exposer simplement à David ses chagrins domestiques ; & si l'éclat du Thrône étoit tempéré par l'affabilité du Souverain, l'affabilité du Souverain relevoit l'éclat & la Majesté du Thrône. (*pag.* 119.)

XXIV.

Nos Rois, SIRE, ne perdent

rien à ſe rendre acceſſibles : l'amour des Peuples leur répond du reſpect qui leur eſt dû. Le Thrône n'eſt élevé que pour être l'azile de ceux qui viennent implorer votre juſtice ou votre clémence : plus vous en rendez l'accès facile à vos Sujets, plus vous en augmentez l'éclat & la Majeſté. *(ibid.)*

XXV.

Ces Princes inviſibles & efféminés.... dont la ſeule préſence glace le ſang dans les veines des Supplians, n'étoient plus, vûs de près, que de foibles Idoles, ſans ame, ſans vie, ſans courage, ſans vertu; livrés dans le fond de leurs Palais à de vils Eſclaves; ſéparés de tout commerce, comme s'ils n'avoient pas été dignes de ſe montrer aux hommes, ou que des hommes faits comme eux n'euſſent pas été dignes de les voir; l'obſcurité & la ſolitude en faiſoient toute la Majeſté. *(pag. 120.)*

XXVI.

C'est.... aux Grands à remettre le Peuple ſous la protection des loix; la

Veuve, l'Orphelin, tous ceux qu'on foule & qu'on opprime ont un droit acquis à leur crédit & à leur puissance; elle ne leur est donnée que pour eux : c'est à eux à porter aux pieds du Thrône les plaintes & les gémissemens de l'opprimé : ils sont comme le canal de communication, & le lien des Peuples avec le Souverain; puisque le Souverain n'est lui-même que le Père & le Pasteur des Peuples. Ainsi ce sont les Peuples tout seuls, qui donnent aux Grands le droit qu'ils ont d'approcher du Thrône; & c'est pour les Peuples tout seuls, que le Thrône lui-même est élevé : en un mot, & les Grands & le Prince, ne sont, pour ainsi dire, que les hommes du Peuple. (*pag.* 125 *&* 126.)

XXVII.

Mais si loin d'être les protecteurs de sa foiblesse, les Grands & les Ministres des Rois, en sont eux-mêmes les oppresseurs; s'ils ne sont plus que comme ces Tuteurs barbares, qui dépouillent eux-mêmes leurs pupilles? grand Dieu! les clameurs du pauvre & de l'opprimé monteront devant

vous : vous maudirez ces races cruelles ; vous lancerez vos foudres sur les Géants ; vous renverserez tout cet édifice d'orgueil, d'injustice & de prospérité, qui s'étoit élevé sur les débris de tant de malheureux ; & leur prospérité sera ensevelie sous ses ruines. (*pag.* 126.)

XXVIII.

Et qu'a la Majesté du Thrône elle-même, SIRE, de plus délicieux, que le pouvoir de faire des graces ? Que seroit la puissance des Rois, s'ils se condamnoient à en jouir tout seuls ? Une triste solitude, l'horreur des Sujets & le supplice du Souverain. C'est l'usage de l'autorité qui en fait le plus doux plaisir ; & le plus doux usage de l'autorité ; c'est la clémence & la liberalité qui la rendent aimable. (*pag.* 132. & 133.)

XXIX.

Vous ne serez grand (SIRE) qu'autant que vous serez cher (à vos Sujets) : l'amour des Peuples a toujours été la gloire la plus réelle & la moins

équivoque des Souverains ; & les Peuples n'aiment guères dans les Souverains que les vertus qui rendent leur regne heureux. (*pag.* 133 *&* 134.)

XXX.

Est-il pour les Princes une gloire plus pure & plus touchante que celle de regner sur les cœurs ? . . . La gloire, SIRE, d'être cher à son Peuple, & de le rendre heureux, n'est environnée que de la joye & de l'abondance. . . . Elle s'éleve dans le cœur de chaque Sujet un monument plus durable que l'airain & le bronze ; parce que l'amour dont il est l'ouvrage, est plus fort que la mort. (*pag.* 134.)

XXXI.

Et quelle félicité pour le Souverain, de regarder son Royaume comme sa famille ; ses Sujets comme ses enfans : de compter que leurs cœurs sont encore plus à lui que leurs biens & leurs personnes ; & de voir, pour ainsi dire, ratifier chaque jour le premier choix de la Nation qui éleva ses ancêtres sur le Thrône ! (*pag.* 135.)

XXXII.

LA LIBERTÉ, SIRE, que les Princes doivent à leurs Peuples, c'est la liberté des loix. Vous êtes le maître de la vie & de la fortune de vos Sujets; mais vous ne pouvez en disposer que selon les loix : vous ne connoissez que Dieu seul au-dessus de vous, il est vrai; mais les loix doivent avoir plus d'autorité que vous-même : vous ne commandez pas à des Esclaves, vous commandez à une Nation libre & belliqueuse, aussi jalouse de sa liberté que de sa fidélité; & dont la soumission est d'autant plus sûre qu'elle est fondée sur l'amour qu'elle a pour ses maîtres. Ses Rois peuvent tout sur elle, parce que sa tendresse & sa fidélité ne mettent point de bornes à son obéissance, mais il faut que ses Rois en mettent eux-mêmes à leur autorité; & que plus son amour ne connoît point d'autre loi qu'une soumission aveugle, plus ses Rois n'exigent de sa soumission que ce que les loix leur permettent d'en exiger : autrement ils ne sont plus les Pères & les Protecteurs de

leurs Peuples, ils en ſont les Ennemis & les Oppreſſeurs, ils ne regnent pas ſur leurs Sujets, ils les ſubjuguent. (*pag.* 148 *&* 149.)

XXXIII.

Ce n'est donc pas le Souverain, c'eſt la loi, SIRE, qui doit regner ſur les Peuples. Vous n'en êtes que le Miniſtre & le premier dépoſitaire : c'eſt elle qui doit régler l'uſage de l'autorité ; & c'eſt par elle que l'autorité n'eſt plus un joug pour les Sujets, mais une régle qui les conduit ; un ſecours qui les protége ; une vigilance paternelle, qui ne s'aſſure leur ſoumiſſion, que parce qu'elle s'aſſure leur tendreſſe. Les hommes croyent être libres quand ils ne ſont gouvernés que par les loix : leur ſoumiſſion fait alors tout leur bonheur, parce qu'elle fait toute leur tranquillité & toute leur confiance : les paſſions, les volontés injuſtes, les deſirs exceſſifs & ambitieux que les Princes mêlent à l'uſage de l'autorité, loin de l'étendre, l'affoibliſſent. Ils deviennent moins puiſſans dès qu'ils veulent l'être plus que les loix : ils perdent en croyant

gagner : tout ce qui rend l'autorité injuste & odieuse, l'énerve & la diminue : la source de leur puissance est dans le cœur de leurs Sujets ; & quelque absolus qu'ils paroissent, on peut dire qu'ils perdent leur véritable pouvoir, dès qu'ils perdent l'amour de ceux qui les servent. (*pag.* 150 & 151.)

XXXIV.

SIRE, un Prince qui n'a cherché sa gloire que dans le bonheur de ses Sujets ; . . . qui ne s'est regardé que comme l'homme de ses Peuples ; qui a crû que les trésors les plus précieux étoient les cœurs de ses Sujets : un Prince qui par la sagesse de ses loix & de ses exemples a banni les désordres de son Etat, corrigé les abus, conservé la bienséance des mœurs publiques, maintenu chacun à sa place ; . . . qui a regardé ses Sujets comme ses enfans, son Royaume comme sa famille ; & qui n'a usé de sa puissance que pour la félicité de ceux qui la lui avoient confiée : un Prince de ce caractère sera toujours grand, parce qu'il est dans le cœur des Peuples.

Les

Les pères raconteront à leurs enfans le bonheur qu'ils eurent de vivre sous un si bon Maître ; ceux-ci le rediront à leurs neveux ; & dans chaque famille, ce souvenir conservé d'âge en âge, deviendra comme un monument domestique élevé dans l'enceinte des murs paternels, qui perpétuera la mémoire d'un si bon Roi dans tous les siécles. (*pag.* 153, 154 *&* 155.)

XXXV.

Il faut, SIRE, que la vie d'un grand Roi puisse être proposée comme une régle à ses Successeurs ; & que son regne devienne le modéle de tous les regnes à venir : c'est par-là qu'il sera, si je l'ose dire, éternel comme le regne de Jesus-Christ. . . . Aimez vos Peuples, SIRE, & que ces mêmes paroles, si souvent portées à vos oreilles, trouvent toujours un accès favorable dans votre cœur. Soyez tendre, humain, affable, touché de leurs miséres, compatissant à leurs besoins, & vous serez un grand Roi ; & la durée de votre regne égalera celle de la Monarchie. Dieu vous a établi sur une Nation qui aime ses

Princes, & qui par cela seul mérite d'en être aimée. Dans un Royaume où les Peuples naissent, pour ainsi dire, bons Sujets, il faut que les Souverains en naissant, naissent de bons Maîtres. (*pag.* 158 *&* 160.)

XXXVI.

La grandeur (des Rois) est toute dans l'amour de leurs Peuples : ce sont eux qui perpétuent de siécle en siécle la mémoire des bons Princes. Et quelle gloire en effet pour un Roi, de regner encore après sa mort sur les cœurs de ses Sujets ! D'être sûr que dans tous les temps à venir, les Peuples, ou regrèteront de n'avoir pas vécû sous son regne, ou se féliciteront d'avoir un Roi qui lui ressemble ! Quelle gloire, SIRE, de faire dire de soi dans toute la suite des siécles, comme la Reine de Saba le disoit de Salomon : Heureux ceux qui le virent, & qui vêcurent sous la douceur de ses Loix & de son Empire ! Heureux l'âge qui montra à la terre un si bon Maître ! Heureuses les Villes & les Campagnes, qui virent revivre sous son regne l'abon-

dance, la paix, la joie, la justice, l'innocence des âges les plus fortunés! Heureuse la Nation que le Ciel favorisera un jour d'un Prince qui lui soit semblable. (*pag.* 161.)

XXXVII.

Il n'est point de Prince ni de Grand, malgré la bassesse, & le déréglement de ses mœurs & de ses panchans, à qui de vaines adulations ne promettent la gloire & l'immortalité; & qui ne compte sur les suffrages de la postérité, où son nom même ne passera peut-être pas, & où du moins il ne sera connu que par ses vices. Il est vrai que le monde qui avoit élevé ces Idoles de boue, les renverse lui-même le lendemain; & qu'il se venge à loisir dans les âges suivans par la liberté de ses censures, de la contrainte & de l'injustice de ses éloges. (*pag.* 166 *&* 167)

XXXVIII.

SIRE, il n'y a de grand dans les hommes que ce qui vient de Dieu: la droiture du cœur, la vérité, l'in-

nocence & la régle des mœurs, l'empire sur ses passions ; voilà la véritable grandeur, & la seule gloire réelle que personne ne peut nous disputer : tout ce que les hommes ne trouvent que dans eux-mêmes, est sali, pour ainsi dire, par la même boue dont ils sont formés : le Sage tout seul, dit un grand Roi, est en possession de la véritable gloire ; celle du pécheur n'est qu'un opprobre & une ignominie. *(pag. 184.)*

XXXIX.

SIRE, un Grand, un Prince n'est pas né pour lui seul ; il se doit à ses Sujets : les Peuples, en l'élevant, lui ont confié la puissance & l'autorité, & se sont réservés en échange ses soins, son tems, sa vigilance : ce n'est pas une idole qu'ils ont voulu se faire pour l'adorer ; c'est un surveillant qu'ils ont mis à leur tête pour les protéger & pour les défendre : ce n'est pas de ces Divinités inutiles qui ont des yeux, & ne voyent point ; une langue, & ne parlent point ; des mains, & n'agissent point : ce sont de ces Dieux qui les précédent, comme parle l'Ecriture, pour les conduire & les défendre ;

ce sont les Peuples, qui par l'ordre de Dieu, les ont fait tout ce qu'ils sont; c'est à eux à n'être ce qu'ils sont que pour les Peuples. Oui, SIRE, c'est le choix de la Nation, qui mit d'abord le Sceptre entre les mains de vos Ancêtres: c'est elle qui les éleva sur le Bouclier Militaire & les proclama Souverains: le Royaume devint ensuite l'héritage de leurs Successeurs; mais ils le dûrent originairement au consentement libre des Sujets: leur naissance seule les mit ensuite en possession du Thrône; mais ce furent les suffrages publics qui attachérent d'abord ce droit & cette prérogative à leur naissance: en un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les Rois n'en doivent faire usage que pour nous. Les flatteurs, SIRE, vous rediront sans cesse que vous êtes le maître, & que vous n'êtes comptable à personne de vos actions: il est vrai que personne n'est en droit de vous en demander compte; mais vous vous le devez à vous-même, &, si je l'ose dire, vous le devez à la France qui vous attend, & à toute l'Europe qui vous regarde: vous êtes le maître de vos Sujets; mais vous n'en aurez que le fi-

tre, si vous n'en avez pas les vertus : tout vous est permis ; mais cette licence est l'écueil de l'autorité, loin d'en être le privilége : vous pouvez négliger les soins de la Royauté ; mais comme ces Rois fainéans, si deshonorés dans nos histoires, vous n'aurez plus qu'un vain nom de Roi, dès que vous n'en remplirez pas les fonctions augustes. (*pag.* 192, 193 *&* 194.)

X L.

SIRE, un Prince établi pour gouverner les hommes, doit connoître les hommes : le choix des Sujets est la première source du bonheur public ; & pour les choisir, il faut les connoître. Nul n'est à sa place dans un Etat où le Prince ne juge pas par lui-même : le mérite est négligé parcequ'il est, ou trop modeste pour s'empresser, ou trop noble pour devoir son élevation à des sollicitations & à des bassesses : l'intrigue supplante les plus grands talens ; des hommes souples & bornés s'élevent aux premières places ; & les meilleurs Sujets demeurent inutiles. Souvent un David, seul capable de sauver l'Etat, n'employe sa valeur dans l'oisiveté des

champs, que contre des animaux sauvages; tandis que des Chefs timides, effrayés de la seule présence de Goliath, sont à la tête des armées du Seigneur. Souvent un *Mardochée*, dont la fidélité est même écrite dans les monumens publics, qui par sa vigilance a découvert autrefois des complots funestes au Souverain & à l'Empire, seul en état par sa probité & par son expérience, de donner de bons conseils & d'être appellé aux premières places, rampe à la porte du Palais; tandis qu'un orgueilleux *Aman* est à la tête de tout, & abuse de son autorité & de la confiance du maître. (*pag.* 195 *&* 196.)

XLI.

Quel Regne, SIRE, plus glorieux en Israël que celui de Salomon, tandis qu'il demeura fidéle à la Loi de ses Pères? Quel gouvernement plus sage & plus absolu? Tous les rafinemens de la politique ont-ils jamais poussé si loin l'art de regner & de conduire les Peuples? Quelle gloire & quelle magnificence environnoit son Thrône? .... Quel Prince vit jamais ses Sujets plus soumis; ses voisins s'es-

rimer plus heureux de son alliance ; & des Souverains à la tête des Empires plus vastes & plus puissans que le sien, avoir pour sa personne des égards & des déférences, qu'ils ne devoient pas à sa Couronne ? . . . . . . Heureux s'il ne fût pas sorti de ses premières voyes ; & si les égaremens de sa vieillesse n'eussent pas flétri la gloire de son regne, & altéré le bonheur de ses Sujets ! Ils ne commencérent à éprouver des charges excessives, & ne cessérent d'être heureux, que lorsqu'il cessa lui-même d'être fidéle à Dieu ; & que corrompu par les femmes étrangères, il ne mit plus de bornes à ses profusions & à l'oppression de ses Peuples, & prépara à son fils le soulevement qui sépara dix Tribus du Royaume de David, & leur donna un nouveau maître. (*pag. 206, 207 & 208.*)

XLII.

Il n'est pas honteux (aux Princes) d'avoir pû être surpris : hélas ! Comment pourroient-ils s'en défendre ? Tout ce qui les environne presque s'étudie à les tromper ; est-il étonnant que l'attention se relâche quelquefois, & qu'ils puissent se laisser séduire ? . .

... Mais, SIRE, s'il n'est pas honteux aux Princes d'être surpris, malheur inévitable à l'autorité suprême, il leur est glorieux d'avouer qu'ils ont pû l'être : rien n'est plus grand dans le Souverain, que de vouloir être *détrompé*, & d'avoir la force de convenir soi-même de sa méprise. *Assuérus* ne crut pas déroger à la Majesté de l'Empire, en déclarant, même par un *Edit* public, que sa bonne foi avoit été surprise par les artifices d'*Aman* : *c'est un mauvais orgueil de croire qu'on ne peut avoir tort ; c'est une foiblesse de n'oser reculer, quand on sent qu'on nous a fait faire une fausse démarche : les variations qui nous raménent au vrai, affermissent l'autorité, loin de l'affoiblir : ce n'est pas se démentir, que de revenir de sa méprise : ce n'est pas montrer au Peuple l'inconstance du gouvernement ; c'est leur en étaler l'équité & la droiture. Les Peuples savent assez & voyent assez souvent, que les Souverains peuvent se tromper ; mais ils voyent rarement qu'ils sachent se désabuser & convenir de leur méprise : il ne faut pas craindre qu'ils respectent moins la puissance, qui avoue son tort & qui se condamne elle-même : leur respect ne s'affoiblit qu'envers celle*

-m qui ne le connoît pas, ou qui le justi-fie; & dans leur esprit rien ne deshonore l'autorité que la foiblesse qui se laisse surprendre, & la mauvaise gloire qui croiroit s'avilir, en convenant de son erreur & de sa surprise. (pag. 213, 214 & 215.)

XLIII.

SIRE, fermez l'oreille aux mauvais conseils & aux insinuations dangereuses de l'adulation.... Mais comme ... tôt ou tard elles trouvent accès auprès du Thrône; si l'inattention vous les a fait suivre; que l'intérêt seul de votre gloire, quand vous serez détrompé, vous les fasse à l'instant désavouer. Il est encore plus glorieux d'avouer sa surprise, que de n'avoir pas été surpris: rien n'est plus beau dans le Souverain, qui ne dépend de personne, de vouloir toujours dépendre de la vérité: on craindra de vous imposer, quand l'imposture & l'adulation démasquée n'aura plus à attendre que votre désaveu & votre colére; c'est l'orgueil des Rois tout seul, qui autorise & enhardit les adulations & les mauvais conseils: & s'il est vrai que ce sont d'ordinaire les Adulateurs, qui font les

mauvais Rois, il eſt encore plus vrai, que ce ſont les mauvais Rois, qui forment & multiplient les Adulateurs. (*pag.* 215 & 216.)

XLIV.

Le Monde ne manque jamais de ces hommes vendus à l'iniquité, dont l'unique emploi eſt de noircir auprès des Grands, ceux qui ont le malheur de leur déplaire, ou qui plaiſent trop pour être de leur goût; & ces hommes corrompus, & qu'on devroit bannir de la ſociété, ne manquent jamais de trouver des Grands qui les écoutent & qui les protégent. On érige en mérite le zéle qu'ils étalent pour nos intérêts, & on leur fait une vertu d'un miniſtère infâme, dont on rougit tout bas ſoi-même: Doeg l'Iduméen devient cher à Saül, dès qu'il devient le Miniſtre de ſa jalouſie & de ſa haine contre David. (*pag.* 227.)

XLV.

On n'est pas digne de ſoutenir la juſtice & la vérité, quand on peut aimer quelque choſe plus qu'elle: une démarche oppoſée à l'honneur & à la

conscience, est bien plus à craindre pour une ame noble que la colére de César. Mais d'ailleurs, SIRE, c'est servir la gloire du Prince, que de ne pas servir à ses passions : *il est beau d'oser s'exposer à son indignation, plutôt que de manquer à la fidélité qu'on lui a jurée, & si les Princes, comme vous, peuvent compter sur un ami fidéle, il faut qu'ils le cherchent parmis ceux qui les ont assez aimés pour avoir eu le courage d'oser quelquefois leur déplaire* : plus ceux qui leur applaudissent sans cesse, sont nombreux ; plus *l'homme vertueux*, qui ne se joint point aux adulations publiques, *doit leur être respectable*. (pag. 234.)

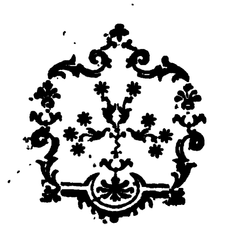
XLVI.

LES EMPIRES ne peuvent se soutenir que par l'équité des mêmes Loix qui les ont formés ; & l'injustice à bien pû détrôner des Souverains, mais elle n'a jamais affermi les Thrônes : les Ministres qui ont *outré* la puissance des Rois, l'ont toujours *affoiblie* : ils n'ont élevé leur maître que sur la ruine de leurs Etats ; & leur zéle n'a été utile aux Césars, qu'autant qu'il a respecté les loix de l'Empire. (*pag. 236.*)

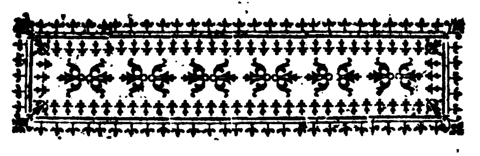
XLVII.

(JESÙS-CHRIST) SIRE, est le grand modéle des Rois. Du haut de sa Croix il instruit les Grands & les Princes de la terre : regardez, leur dit-il, & faites selon ce modéle : j'ai quitté mon Royaume, & je suis descendu de ma gloire pour sauver mes Sujets ; vous n'êtes Rois que pour eux, & leur bonheur doit être l'unique objet de tous les soins attachés à votre Couronne. Oüi, SIRE, c'est un Roi qui donne sa vie pour son Peuple ; & il ne vous demande que votre amour pour le vôtre....... C'est un Roi qui fait de la Croix son Thrône, & le lieu de ses douleurs & de ses souffrances ; regardez le vôtre, comme un lieu de soins & de travail, & non comme le Siége de la volupté & de la mollesse : c'est un Roi qui ne veut regner que sur les cœurs ; l'usage le plus glorieux de votre autorité, c'est celui qui vous assurera l'amour de vos Peuples : c'est un Roi qui vient apporter la paix, la vérité, la justice aux hommes, & qui ne veut que les rendre heureux ; SIRE, regnez pour notre bonheur,

pables devant vous des désordres publics, de la dépravation des mœurs, de la corruption de leur siécle ; & que les péchés des Peuples deviendront leurs crimes propres. (*pag.* 288.)



MAXI-



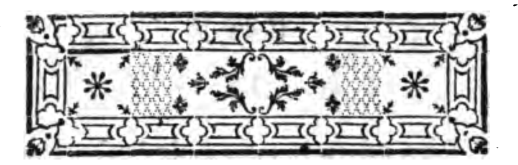
MAXIMES
SUR
LE DEVOIR DES ROIS,
ET
LE BON USAGE
DE LEUR AUTORITÉ;

Tirées de l'Extrait d'un Sermon de l'Evêque de Sarlat, prêché devant Louis XIV, en 1646.

LEs Rois ne voyent ni n'entendent que par les yeux & les oreilles d'autrui, parcequ'ils s'adonnent trop à leurs plaisirs; d'où il arrive que tous ceux qui s'approchent de leurs personnes, sans en excepter un seul, étant ou flatteurs

ou médisans, ou d'une prudence intéressée, ils ne savent jamais la vérité ni le véritable état de leurs affaires. *Hist. de Louis XIV, par Larrey, premier vol. pag.* 195.





MAXIMES
SUR
LE DEVOIR DES ROIS ;
ET
LE BON USAGE
DE LEUR AUTORITE ;

Tirées de la Politique de M. Bossuet, Evêque de Meaux, Précepteur de Monseigneur le Dauphin.

I.

C'Est principalement des Loix fondamentales qu'il est écrit : qu'en les violant, on ébranle tous les fondemens de la terre : après quoi il ne reste plus que la chûte des Empires. (Liv. premier pag. 310 de la dernière édition.)

II.

EN GÉNÉRAL, les Loix ne sont pas Loix, si elles n'ont quelque chose d'inviolable. Pour marquer leur solidité & leur fermeté, Moyse ordonne : » qu'elles soient toutes écrites nettement & visiblement sur des pierres. « Josué accomplit ce commandement. » (*ibid.*)

Deut. 27. 8.

III.

LES AUTRES Peuples civilisés conviennent de cette maxime. « Qu'il soit » fait un Edit, & qu'il soit écrit selon » la Loi inviolable des Perses & des » Médes : » disent à Assuérus les Sages de son Conseil qui étoient toujours près de sa personne. « Ces Sages savoient » les Loix & le droit des Anciens. » Cet attachement aux Loix & aux anciennes Maximes affermit la société & rend les Etats immortels. (*Ibidem.*)

Esther 1. 19.

IV.

LA PUISSANCE des Rois venant d'en-haut, ils ne doivent pas croire qu'ils en soient les maîtres pour en user à leur

gré ; mais ils doivent s'en servir avec crainte & retenue, comme d'une chose qui leur vient de Dieu, & dont Dieu leur demandera compte. « Ecoutez, ô » Rois, & comprénez : apprénez Juges » de la terre, prêtez l'oreille, ô vous » qui tenez les Peuples sous votre Em- » pire, & vous plaisez à voir la mul- » titude qui vous environne : c'est » Dieu qui vous a donné la puissanee : » votre force vient du Très-Haut, qui » interrogera vos œuvres, & pénétrera » le fond de vos pensées. Parcequ'étant » les Ministres de son Royaume, vous » n'avez pas bien jugé, & n'avez pas » marché selon ses volontés. Il vous » paroîtra bien-tôt d'une manière ter- » rible ; car à ceux qui commandent » est réservé le châtiment le plus dur. » On aura pitié des petits & des foi- » bles ; mais les Puissans seront puis- » samment tourmentés ; car Dieu ne » redoute la puissance de personne, » parcequ'il a fait les grands & les pe- » tits, & qu'il a soin également des » uns & des autres, & les plus forts » seront tourmentés plus fortement. » Je vous le dis, ô Rois, afin que vous » soyez sages, & que vous ne tombiez » pas. » (*liv. III. pag.* 341 *&* 342.)

Sap. 6. 2. 3. &c.

V.

Les Rois doivent donc trembler, en se servant de la puissance que Dieu leur donne, & songer combien horrible est le sacrilége d'employer au mal une puissance qui vient de Dieu. (*ibid.*)

VI.

Nous avons vu les Rois assis dans le Thrône du Seigneur, ayant en main l'épée que lui-même leur à mis en main. Quelle profanation & quelle audace aux Rois injustes, de s'asseoir dans le Thrône de Dieu pour donner des arrêts contre ses Loix, & d'employer l'épée qu'il leur met en main, à faire des violences, & à égorger ses enfans. (*ibid.*)

VII.

Qu'ils respectent donc leur puissance; parceque ce n'est pas leur puissance, mais la puissance de Dieu, dont il faut user saintement & réligieusement. S. Gregoire de Naziance, parle ainsi aux Empereurs. « Respectez votre pour-
» pre : reconnoissez le grand mystè-

» de Dieu dans vos personnes : il gou-
» verne par lui-même les choses Céles-
» tes ; il partage celles de la terre avec
» vous. Soyez donc des Dieux à vos
» Sujets, » c'est-à-dire, gouvernez les
comme Dieu gouverne, d'une manière noble, désintéressée, bienfaisante, en un mot divine. (*ibid.*)

VIII.

Dieu qui a formé tous les hommes d'une même terre pour le corps, & a mis également dans leurs ames son image & sa ressemblance, n'a pas établi entr'eux tant de distinctions, pour faire d'un côté des orgueilleux, & de l'autre des esclaves & des misérables. Il n'a fait des grands, que pour protéger les petits ; il n'a donné sa puissance aux Rois, que pour procurer le bien public, & pour être le support des Peuples. (*pag.* 344.)

IX.

Puissent les Princes entendre, que leur vraye gloire est de n'être pas pour eux-mêmes ; & que le bien public qu'ils procurent, leur est une assez digne ré-

compenſe ſur la terre, en attendant les biens éternels que Dieu leur reſerve. (pag. 345.)

X.

C'est un droit Royal de pourvoir aux beſoins du Peuple. . . . C'eſt pourquoi dans les grands beſoins, le Peuple a droit d'avoir recours à ſon Prince. « Dans » une extrême famine, toute l'Egypte » vient crier autour du Roi, lui de- *Gen 41. 55.* » mandant du pain. » Les Peuples affamés demandent du pain à leur Roi, comme à leur Paſteur, ou plutôt comme à leur Père, & la prévoyance de Joſeph l'avoit mis en état d'y pourvoir. (*ibid.*)

XI.

Voici ſur ces obligations du Prince une belle ſentence du Sage. « Vous ont- » ils fait Prince ou Gouverneur ? Soyez *Eccl. 32. 1. 2.* » parmi eux comme l'un d'eux : ayez » ſoin d'eux & prénez courage, & re- » poſez-vous après avoir pourvu à » tout. »

Cette ſentence contient 2 Préceptes.

1. Précepte. « Soyez parmi eux com- » me l'un d'eux. » Ne ſoyez point orgueilleux : rendez-vous acceſſible & fa-

milier,

milier, ne vous croyez pas, comme on dit, d'un autre métal que vos Sujets : mettez-vous à leur place, & soyez leur tel que vous voudriez qu'ils vous fussent, s'ils étoient à la vôtre.

II. Précepte. « Ayez soin d'eux & » reposez-vous après avoir pourvû à tout. » Le répos alors vous est permis : le Prince est un personnage public, qui doit croire que quelque chose lui manque à lui même, quand quelque chose manque au Peuple & à l'Etat. (*pag.* 346.)

XII.

Le Saint Esprit maudit les Princes ne songent qu'à eux-mêmes, par ces terribles paroles : « voici ce que dit le *Ezechiel* 34.
» Seigneur ; malheur aux Pasteurs d'I-
» srael qui se paissent eux-mêmes. Les » troupeaux ne doivent-ils pas être » nourris par les Pasteurs ? Vous mangiez le lait de mes brébis, & vous » vous couvriez de leurs laines, & » vous tuiez ce qu'il y avoit de plus » gras dans le troupeau ; & vous ne » le paissiez pas : vous n'avez pas fortifié ce qui étoit foible, ni guéri ce » qui étoit malade, ni remis ce qui » étoit rompu ; ni cherché ce qui étoit

» égaré, ni ramené ce qui étoit per-
» du : vous vous contentiez de leur par-
» ler durement & impérieusement : &
» mes brebis dispersées, parcequ'elles
» n'avoient pas de Pasteurs, ont été
» la proye des bêtes farouches ; elles
» ont erré dans toutes les montagnes
» & dans toutes les collines, & se sont
» répandues sur toute la face de la ter-
» re, & personne ne les recherchoit,
» dit le Seigneur. Pour cela, ô Pas-
» teur, (écoutez la parole du Seigneur,
» Je vis éternellement, dit le Seigneur,
» parceque mes brebis dispersées ont
» été en proye, faute d'avoir des Pas-
» teurs :) car mes Pasteurs ne cher-
» choient point mon troupeau ; ces
» Pasteurs se paissoient eux-mêmes &
» ne paissoient point mes brebis : &
» voici ce que dit le Seigneur : je re-
» chercherai mes brebis de la main de
» leurs Pasteurs, & je les chasserai afin
» qu'ils ne paissent plus mon troupeau,
» & ne se paissent plus eux-mêmes : &
» je délivrerai mon troupeau de leur
» bouche, & ils ne le dévoreront
» plus. » On voit ici 1°. que le carac-
tère du mauvais Prince, est de se paî-
tre soi-même, & de ne songer pas
au troupeau. 2°. Que le S. Esprit lui

demande compte non-seulement du mal qu'il fait ; mais encore de celui qu'il ne guérit pas. 3°. Que tout le mal que les Ravisseurs font à ses Peuples, pendant qu'il les abandonne, & ne songe qu'à ses plaisirs, retombe sur lui. (*pag.* 348.)

XIII.

Si le Prince ne doit rien donner à ses ressentimens particuliers, à plus forte raison ne doit-il pas se laisser maîtriser par son humeur ni par des aversions, ou des inclinations irrégulières : mais il doit agir toujours par raison. (*pag.* 352.)

XIV.

Le Prince ne doit être redoutable qu'aux méchans. . . . . Il lui convient d'être bon, affable, indulgent, ensorte qu'on sente à peine qu'il soit le maître. . . . Moyse étoit le plus doux de tous les hommes, & par-là le plus digne de commander sous un Dieu, qui est la bonté même. . . . . Il ne se lassoit jamais d'écouter le Peuple, & il y passoit depuis le matin jusqu'au soir. . . .

David étoit tendre & bon. Nathan le prend par la pitié, & commence par cet endroit, comme par le plus sensible, à lui faire entendre son crime.
2. Reg. 12. » Un pauvre homme n'avoit, dit-il, » qu'une petite brebis; elle couchoit » en son sein, & il l'aimoit comme » sa fille, & un riche la lui a ravie & » tuée. » Toute la vie de ce Prince est pleine de bonté & de douceur. Ce n'est donc pas sans raison que nous lisons dans un Pseaume, qui apparemment est de Salomon: « ô Seigneur, souvenez-vous de David & de toute sa » douceur. » Ainsi parmi tant de belles qualités de David, son fils n'en trouve point de plus mémorable ni de plus agréable à Dieu, que sa grande douceur. Il n'y a rien aussi que les Peuples célébrent tant. « Nous avons oüi
3. Reg. 20. 31. » dire que les Rois de la maison d'Israel » sont doux & cléments. Les Syriens » parlent ainsi à leur Roi Benadad, » prisonnier d'un Roi d'Israel. Belle » réputation de ces Rois parmis les » Peuples étrangers, & qualité vraiment Royale! (*pag. 355. & 356.*)

X V.

Il y a un charme pour les Peuples

dans la vue du Prince ; & rien ne lui est plus aisé que de se faire aimer avec passion. « La vie est dans la gayété du » visage du Roi , & sa clémence, est » comme la pluye du soir ou de l'ar- » rière saison » la pluye qui vient alors rafraîchit la terre desséchée par l'ardeur ou du jour ou de l'été , n'est pas plus agréable qu'un Prince, qui tempère son autorité par la douceur ; & son visage ravit tout le monde, quand il est serein. (*pag.* 357.)

Prov. 15. 16.

XVI.

Un Prince bienfaisant est adoré par son Peuple. « Tout le Pays fut en ré- » pos durant les jours de Simon : il » cherchoit le bien de sa Nation ; aussi » sa puissance & sa gloire faisoient le » plaisir de tout le Peuple. » Que la puissance est affermie quand elle est ainsi cherie par les Peuples ; & que Salomon à raison de dire : « La bonté & » la justice gardent le Roi ; & son » Thrône est affermi par sa clémence. » Voilà une belle garde pour le Roi, & un digne soutien de son Thrône. (*pag.* 358.)

Prov. 25. 14.

Prov. 20. 28.

XVII.

Prov. 28. 15. « Le Prince impitoyable est un Lion » rugissant, & un Ours affamé : » il se peut assurer qu'il vit au milieu de ses ennemis. Comme il n'aime personne, personne ne l'aime. « Il dit en » son cœur, je suis & il n'y a que moi » sur la terre : il lui viendra du mal » sans qu'il sache de quel côté : il
Isaie 47. » tombera dans une misère inévitable ; » la calamité viendra sur lui lorsqu'il » y pensera le moins. (*Ibid.*)

XVIII.

Deut. 17. 16. » Quand vous vous serez établi un » Roi, il ne lui sera pas permis de multiplier sans mesure ses chevaux & ses » équipages ; ni d'avoir une si grande » quantité de femmes, qui amollissent » son courage ; ni d'entasser des sommes immenses d'or & d'argent ; & » quand il sera assis dans son Thrône, » il prendra soin d'écrire cette Loi, » dont il recevra un exemplaire de la » main des Prêtres de la Tribu de Lévi, & l'aura toujours en main, la » lisant tous les jours de sa vie ; afin

» qu'il apprenne à craindre Dieu, & » à garder ses ordonnances & ses juge» mens. Que son cœur ne s'enfle pas » au-dessus de ses frères, & qu'il mar» che dans la Loi de Dieu, sans dé» tourner à droite & à gauche, afin » qu'il regne long-tems lui & ses en» fans. » Il faut remarquer que cette Loi ne comprenoit pas seulement la Réligion, mais encore la Loi du Royaume à laquelle le Prince étoit soumis autant que les autres, ou plus que les autres, par la droiture de sa volonté. C'est ce que les Princes ont peine à entendre. « Quel Prince me » trouverez-vous, dit S. Ambroise, » qui croye que ce qui n'est pas bien » ne soit pas permis; qui se tienne » obligé à ses propres Loix : qui croye » que la puissance ne doive pas se per» mettre ce qui est défendu par la jus» tice ? Car la puissance ne détruit pas » les obligations de la justice; mais au » contraire, c'est en observant ce que » prescrit la justice, que la puissance » s'exempte de crime : & le Roi n'est » pas affranchi des Loix; mais s'il pé» che, il détruit les Loix par son » exemple. Il ajoute : celui qui juge les » autres, peut-il éviter son propre

Amb. Liv. 2. Apol. David.

» jugement, & doit-il faire ce qu'il » condamne ? » De-là cette belle Loi d'un Empereur Romain. « C'est une parole digne de la Majesté du Prince, » de se reconnoître soumis aux Loix. » Les Rois sont donc soumis, comme les autres, à l'équité des Loix, & parcequ'ils doivent être justes, & parcequ'ils doivent au Peuple l'exemple de garder la justice. (*Livre premier, pag.* 363 & 364.)

XIX.

La force du commandement poussée trop loin ; jamais plier, jamais condescendre, jamais se relâcher, s'acharner à vouloir être obéi à quelque prix que ce soit, c'est un terrible fléau de Dieu sur les Rois & sur les Peuples.... Une fausse fermeté conseillée à Roboam par de jeunes gens sans expérience, lui fit perdre dix Tribus..... Qui ne veut jamais plier, casse tout-à-coup. (*pag.* 374.)

XX.

Eccles. 10. 3. » Le Roi insensé perdra son Peu» ple : les Villes seront habitées par la » prudence de leurs Princes. » Voici les

fruits bienheureux du sage gouvernement de Salomon. « Le Peuple de Ju- 3. Reg. 4.
» da & d'Israël étoit innombrable : ils 20. 25.
» buvoient, ils mangeoient & ils vi-
» voient à leur aise : & ils demeuroient
» sans rien craindre chacun dans sa
» vigne & sous son figuier. L'or & l'ar-
» gent étoient communs en Jérusalem
» comme les pierres : & les cédres naiss-
» soient dans les vallées en aussi grande
» quantité que les Sycomores. » Sous un Prince sage tout abonde ; les hommes, les biens de la terre, l'or & l'argent. Le bon ordre amene tous les biens. (*Liv.* 5. *pag.* 383.)

XXI.

On ne sçait ce qu'on fait, quand on va sans régle, & qu'on n'a pas la Loi pour guide : la surprise, la prévention, l'intérêt & les passions offusquent tout. « Ce Prince ignorant opprime, Prov. 28.
» sans y penser, plusieurs personnes, 16.
» & fait triompher la calomnie. »
(*pag.* 389.)

XXII.

Il faut sur tout que le Prince connoisse ses Courtisans. « Prenez garde à Eccles. 9. 21.

» ceux qui vous environnent, & te-
» nez conseil avec les Sages. . . . » Le Prince qui choisit mal, est puni par son propre choix. . . . David, pour avoir bien connu les hommes, sauva ses affaires dans la révolte d'Absolon. Il vit que toute la force du parti rebelle étoit dans les conseils d'Achitophel, & il tourna tout son esprit à les détruire. (*pag.* 392.)

XXIII.

C'EST UN caractère de folie d'adorer toutes ses pensées. . . . Les Princes accoutumés à la flatterie sont sujets plus que tous les autres hommes à ce défaut. . . . . Le Sage regarde tous ceux qui lui découvrent ses fautes avec prudence, comme des hommes envoyez de Dieu pour l'éclairer. . . . L'homme qui peut souffrir qu'on le reprenne, est vraiment maître de lui-même : « Qui
» méprise l'instruction, méprise son
» ame : qui acquiesce aux répréhensions
» est maître de son cœur. » (*pag.* 396.)

Prov. 15. 32.

XXIV.

C'EST AU PRINCE principalement que

s'adresse cette parole du Sage. « Achetez » la vérité. » Mais qu'il prenne garde à ne point payer des trompeurs, & à ne point acheter le mensonge. (*pag.* 397.) Prov. 23. 23.

XXV.

Le premier moyen qu'a le Prince pour connoître la vérité, est de l'aimer ardemment, & de témoigner qu'il l'aime : ainsi elle lui viendra de tous côtés, parcequ'on croira lui faire plaisir de la lui dire. ... La vérité vient aisément à un esprit disposé à la recevoir par l'amour qu'il a pour elle. Aucontraire toute leur Cour sera remplie d'erreur & de flatterie, s'ils sont de l'humeur de ceux, « qui disent aux » voyans, ne voyez pas. .... Dites-» nous des choses agréables, voyez » pour nous des illusions. » Le monde est rempli de ces insensés dont parle le Sage : « L'insensé n'écoute pas les » discours prudens : ni ne prêt l'oreille, » si vous ne lui parlez selon ses pensées. (*pag.* 401. 402.) Isaïe 30. 10. Prov. 18. 2.

XXVI.

Le Prince est lui-même une senti-

nelle établie pour garder ſon Etat : il doit veiller plus que tous les autres. Peuple malheureux ! « Tes ſentinelles, » (tes Princes, tes Magiſtrats, tes » Pontifes, en un mot tous tes Paſteurs » qui doivent veiller à ta conduite.) » Tes ſentinelles, dis-je, ſont tous » aveugles, ils ſont tous ignorans ; » chiens muets qui ne ſavent point jap- » per : ils ne voyent que des choſes » vaines. Ils dorment, ils aiment les » ſonges : ce ſont des chiens imprudens

Iſaie 56. 10. 11. 12. » & inſatiables. Les Paſteurs mêmes » n'entendent rien : chacun ſonge à » ſon intérêt : chacun ſuit ſon avarice, » depuis le premier juſqu'au dernier. » Venez, diſent-ils, buvons, eni- » vrons-nous ; il ſera demain comme » aujourd'hui, & cela durera long- » temps. » (*pag*. 406.)

XXVII.

Un Prince préſomptueux, qui n'écoute pas conſeil, & n'en croit que ſes propres penſées, devient intraitable, cruel & furieux.

Prov. 17. 12. « Il vaut mieux » rencontrer une Ourſe à qui on en- » leve ſes petits, qu'un fol qui ſe con- » fie dans ſa folie. . . . » C'eſt donc en

prénant conseil, & en donnant toute liberté à ses conseillers qu'on découvre la vérité, & qu'on acquiert la véritable sagesse. « Moi sagesse, j'ai ma de- Prov. 8. 12.
» meure dans le conseil, & je me trou-
» ve au milieu des délibérations sen-
» sées. » (*pag.* 406, 407 *&* 408.)

XXVIII.

Le Prince doit tenir conseil avec très-peu de personnes. Mais il ne doit pas renfermer dans ce petit nombre tous ceux qu'il écoute : autrement, s'il arrivoit qu'il y eût de justes plaintes contre ses conseillers, ou des choses qu'ils ne sussent pas, ou qu'ils résolussent de lui taire, il n'en sauroit jamais rien. . . . . . Il faut que le Prince écoute, & s'informe de toute part s'il veut savoir la vérité : ce sont deux choses : il faut qu'il écoute & remarque ce qui vient à lui ; & qu'il s'informe avec soin de tout ce qui n'y vient pas assez clairement. . . . Dioclétien disoit : « il n'y a rien de plus dif- Fl. v. Episc. Aureli.
» ficile que de bien gouverner : qua-
» tre ou cinq hommes s'unissent & se
» concertent pour tromper l'Empereur.
» Lui qui est enfermé dans ses cabi-

» nets, ne sait pas la vérité : il ne
» peut savoir que ce que lui disent ces
» quatre ou cinq hommes qui l'ap-
» prochent. Il met dans les charges
» des hommes incapables. Il en éloigne
» les gens de mérite. C'est ainsi, di-
» soit ce Prince, qu'un bon Empe-
» reur, un Empereur vigilant, & qui
» prend garde à lui, est vendu. » *Bo-*
» *nus, cautus, optimus venditur Im-*
» *perator.* (*pag.* 411.)

XXIX.

Sur-tout prenez-garde aux faux
Prov. 29. 12. rapports. « Le Prince qui prend plaisir
» à écouter les mensonges, n'a que des
» méchans pour ses Ministres. . . . . »
Prenez-garde que le menteur qui a
aiguisé sa langue, & préparé son
discours pour couper la gorge à quel-
qu'un, ne manque pas de couvrir ses
mauvais desseins sous une apparence
de zéle. Miphibozeth, fils de Jona-
thas, zélé pour David, est trahi par
Siba son serviteur, qui voulant le per-
dre pour avoir ses biens, vient au-
devant de David avec des rafraichis-
semens, pendant qu'il fuyoit devant
2. *Reg.* 16. Absalon. « Où est le Fils de votre maî-

» tre ? Lui dit David ; il eſt demeuré,
» répondit le traitre, à Jéruſalem di-
» ſant : que Dieu lui rendroit le Royau-
» me de ſon Père. » Voilà comme on
prépare la voye aux calomnies les plus
noires par une démonſtration de zéle.
. . . . Le reméde ſouverain contre ces
faux rapports, eſt de les punir. Si
vous voulez ſavoir la vérité, ô Prince !
Qu'on ne vous mente pas impunément.
Nul ne manque plus de reſpect
pour vous, que celui qui oſe porter des
menſonges & des calomnies à vos oreilles
ſacrées. . . . Ce n'eſt pas ſeulement
les médiſances qui ſont à craindre ; les
fauſſes louanges ne ſont pas moins
dangereuſes, & les traitres qui vendent
les Princes ont des gens apoſtés
pour ſe faire louer devant eux. Toutes
ces malices auprès des Grands ſe font
ſous prétexte de zéle. . . . . O Dieu !
Comment ſe ſauver parmi tant de piéges,
ſi on ne ſait ſe garder des diſcours
artificieux, & parler avec précaution ?
» Mettez une haye d'épines autour de *Eccleſ.* 28.
» vos oreilles, n'y l'aiſſez pas entrer 28. 29.
» toute ſorte de diſcours : n'écoutez
» pas la mauvaiſe langue : faites une
» porte, & une ſerrure à votre bou-
» che : peſez toutes vos paroles. » O

Prince ! Sans ces précautions vos affaires pourront souffrir : mais quand votre puissance vous sauveroit de ces maux, c'est pour vous le plus grand de tous les maux de faire souffrir les *innocens*, contre qui les *méchantes langues* vous auront irrité. (*pag.* 412, 413 & 414.)

XXX.

Si vous voulez savoir ce qui fera du bien & du mal aux siécles futurs, regardez ce qui en a fait aux siécles passés. Il n'y a rien de meilleur que les choses éprouvées. « N'outrepassez » point les bornes posées par vos Ancêtres. Gardez les anciennes maximes sur lesquelles la Monarchie a été fondée, & s'est soutenue. » (*pag.* 415.)

Prov. 22. 28.

XXXI.

Ecoutez vos amis & vos conseillers ; mais ne vous abandonnez pas à eux. Le conseil de l'Ecclésiastique est admirable : « Separez-vous de vos ennemis, » prenez-garde à vos amis. » Prenez-garde qu'ils ne se trompent ; prenez-garde qu'ils ne vous trompent. Que si vous suivez à l'aveugle quelqu'un qui

Eccles. 6. 13.

aura l'adresse de vous prendre par votre foible, & de s'emparer de votre esprit; ce ne sera pas vous qui regnerez : ce sera votre Serviteur & votre Ministre. Et ce que dit le Sage vous arrivera : « trois choses émeurent la » terre : » la première, est un Serviteur qui regne. Dans quelle réputation s'étoit mis ce Roi de Judée, dont il est écrit dans les Actes : « Hérode » étoit en colére contre les Tyriens & les » Sydoniens : ils vinrent à lui tous en» semble ; & ayant gagné Blastus, » Chambellan du Roi, ils obtinrent » ce qu'ils voulurent. » On vient au Prince par cérémonie ; en effet, on traite avec le Ministre. Le Prince a ses révérences ; le Ministre a l'autorité effective. On rougit encore pour Assuérus, Roi de Perse, quand on lit dans l'Histoire la facilité avec laquelle il se laisse méner par Aman son favori. (*pag.* 418.)

Prov. 30. 21.

Act. 12. 20.

XXXII.

Il n'y a rien de plus majestueux que la bonté répandue : & il n'y a point de plus grand avilissement de la Majesté, que la misére du Peuple causée par le Prince. (*pag.* 430.)

XXXIII.

PHARAON tout endurci & tout Tyran qu'il étoit, ne laissoit pas dumoins d'é-
Exod. 5. 7. couter les Israëlites. « Il écoutoit » Moyse & Aaron. Il reçut à son au- » dience les Magistrats du Peuple d'I- » sraël, qui vinrent se plaindre à lui » avec de grands cris, & lui disoient : » pourquoi traitez-vous ainsi vos Ser- » viteurs ? » Qu'il soit donc permis au Peuple oppressé de récourir au Prince par ses Magistrats, & par les voyes légitimes : mais que ce soit toujours avec respect. . . . . Moyse ne cessa jamais d'écouter les Israëlites, de les adoucir, de prier pour eux, & donna un mémorable exemple de la bonté que les Princes doivent à leur Peuple. (*liv. 6. pag.* 449.)

XXXIV.

C'EST AUTRE chose que le gouvernement soit absolu : autre chose qu'il soit arbitraire. Il est absolu par rapport à sa contrainte : n'y ayant aucune puissance capable de forcer le Souverain ; qui en ce sens est indépen-

dant de toute autorite humaine. Mais il ne s'ensuit pas delà, que le gouvernement soit arbitraire. Parcequ'outre que tout est soumis au jugement de Dieu : ce qui convient aussi au gouvernement arbitraire, c'est qu'il y a des Loix dans les Empires, contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de droit ; & il y a toujours ouverture à revenir contre, ou dans d'autres occasions, ou dans d'autres temps. De sorte que chacun demeure légitime possesseur de ses biens : personne ne pouvant croire, qu'il puisse jamais rien posseder en sureté, au préjudice des Loix : dont la vigilance, & l'action contre les injustices & les violences est immortelle : & c'est-là ce qui s'appelle le gouvernement légitime : opposé par sa nature, au gouvernement arbitraire. (*liv.* 8. *pag.* 521.)

XXXV.

Le crime que Dieu punit avec tant de rigueur dans Achab & dans Jezabel, c'est la volonté dépravée de disposer à leur gré, indépendamment de la Loi de Dieu, qui étoit aussi celle du Royaume, des biens, de l'honneur, de la vie d'un Sujet : comme aussi de se ren-

dre les maîtres des jugemens publics ; & de mettre en cela l'autorité Royale. (*pag.* 524.)

XXXVI.

LA CONSERVATION des anciens droits & des louables coutumes, concilie aux grands Royaumes, une idée non-seulement de fidélité & de sagesse, mais encore d'immortalité : qui fait regarder l'état comme gouverné, ainsi que l'univers, par des conseils d'une immortelle durée. (*pag.* 527.)

XXXVII.

LES HOMMES, & sur-tout les Grands, ne sont pas si heureux, que la vérité aille à eux d'elle-même, ni d'un seul endroit ; ni qu'elle perce tous les obstacles qui les environnent. Trop de gens ont intérêt qu'ils ne sachent pas la vérité toute entière : & souvent ceux qui les environnent, s'épargnent les uns les autres, pour ainsi dire, à la pareille. Souvent même on craint de leur découvrir des vérités importunes qu'ils ne veulent pas savoir. Ceux qui sont toujours avec eux, se croyent souvent

obligés de les ménager, ou par prudence ou par artifice. Il faut qu'ils descendent de ce haut faite de grandeur, d'où rien n'approche qu'en tremblant ; & qu'ils se mêlent en quelque façon parmis le Peuple, pour reconnoître les choses de près, & recueillir de çà & de là les traces dispersées de la vérité. (*pag.* 533.)

XXXVIII.

L'ESPRIT du Prince doit être une glace nette & unie, où tout ce qui vient de quelque côté que se soit, est représenté comme il est selon la vérité. Il est dans un parfait équilibre, il ne se détourne ni à droite ni à gauche. C'est pour cela que Dieu l'a mis au faite des choses humaines, afin que libre des attaques qui lui viendront de ce qu'il a au-dessous de lui, il ne reçoive des impressions que d'en-haut, c'est-à-dire, de la vérité. (*pag.* 538.)

XXXIX.

LA COLÉRE est une passion des plus indignes du Prince. On doit s'exercer à la vaincre, quand on aime la jus-

tice, dont elle est l'ennemie. » L'hom-
Prov. 16. 32. » me patient est préféré au courageux, » & celui qui surmonte sa colére, » vaut mieux que celui qui prend des » Villes. » L'Empereur Théodose le Grand, avoit bien compris cette Maxime du Sage. Ce Prince tant de fois victorieux & illustre par ses conquêtes, encore qu'il fût naturellement d'une colére impétueuse, profita si bien des conseils de S. Ambroise; qu'à la fin, comme dit ce Père, il se tenoit obligé, quand on le prioit de pardonner; & quand il étoit ému par un sentiment plus vif de la colére, c'étoit alors qu'il se portoit plus facilement à la clémence. (*pag. 539.*)

XL.

Prov. 31. 33. » Qui presse trop la mamelle pour » en tirer du lait, en l'échauffant & » la tourmentant tire du beurre; qui se » mouche trop fortement fait venir le » sang; qui presse trop les hommes, » excite des révoltes & des séditions. » C'est la régle que donne Salomon. .... La Réligion n'entre point dans les manières d'établir les impôts publics, que chaque Nation connoît, la seule

régle divine & inviolable parmi tous les Peuples du monde, est de ne point accabler les Peuples, & de mésurer les impôts sur les besoins de l'Etat, & sur les charges publiques. (*pag.* 596 & 592.)

XLI.

» LES MAUVAIS Ministres, disoit » le Grand Roi Artaxerxés (dans la » lettre qu'il adressa aux Peuples de » 127. Provinces soumises à son Em» pire) en imposent par leurs menson» ges artificieux aux oreilles des Prin» ces, qui sont simples, & qui natu» rellement bienfaisans, jugent des » autres hommes par eux-mêmes. » (*Liv.* 612.) *Esther* 16. 6.

XLII.

CE QUI flatte les ambitieux, c'est une image de toute puissance, qui semble en faire des Dieux sur la terre. On ne peut voir sans chagrin l'endroit par où elle manque, & tout paroît manquer par ce seul endroit; plus l'obstacle qu'on trouve à ses grandeurs paroît foible, plus l'ambition s'irrite de ne

ſe pas vaincre, & tout le répos de la vie en eſt troublé. (pag. 622.)

XLIII.

SUR-TOUT craignez le flatteur, qui eſt le vice des Cours, & la perte de la
Prov. 27. 6. vie humaine : « Les morſures de l'ami » (qui ne vous offenſe qu'en diſant la » vérité) valent mieux que les baiſers » trompeurs d'un ennemi (qui ſe cache » che ſous une belle apparence. ») (pag. 625.)

XLIV.

Eccleſ. 4. 30. » NE VOUS oppoſez point à la véri- » té, & ſi vous vous êtes trompé, » humiliez-vous ; » qui eſt le mortel qui ne ſe trompe jamais ? Faites un bon uſage de vos fautes, & qu'elles vous éclairent pour une autre occaſion. (pag. 627.)

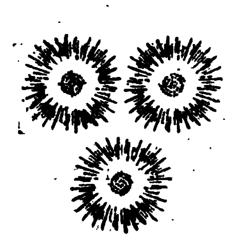
XLV.

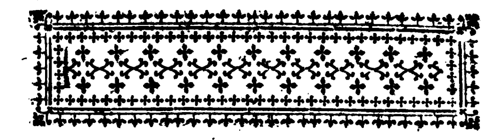
» ECOUTEZ-MOI, Rois, & enten- » dez : Juges de la terre, apprenez vo- » tre devoir : prêtez l'oreille vous qui » contenez la multitude, & qui vous

plaiſez

» plaisez à vous voir environés des
» troupes de Peuples. C'est le Seigneur
» qui vous a donné la puissance, &
» toute votre force vient du Très-
» Haut, qui examinera vos œuvres,
» & sondera vos pensées, parcequ'é-
» tant les Ministres de son Royaume,
» vous n'avez pas jugé droitement,
» & vous n'avez pas gardé la Loi de
» la justice, & vous n'avez pas mar-
» ché selon la volonté de Dieu. Il vous
» apparoîtra tout d'un coup, d'une
» manière terrible : & ceux qui com-
» mandent seront jugés, par un juge-
» ment très-rigoureux & très-dur. Car
» les petits seront traités avec dou-
» ceur; mais les Puissans seront puis-
» samment tourmentés. Dieu ne fait
» point d'acception de personne, ni il
» ne craint la grandeur de qui que ce
» soit : parcequ'il a fait le petit com-
» me le grand, & il a un soin égal
» des uns & des autres; les plus forts
» auront à porter un tourment plus
» fort. » Il ne faut ni réflexion, ni
commentaire. Les Rois, comme
Ministres de Dieu qui en exercent
l'Empire, sont avec raison ména-
cés pour une infidélité particulière,

d'une justice plus rigoureuse, & de supplices plus exquis. Et celui-là est bien endormi, qui ne se reveille pas à ce tonnèrre. (*pag. 637.*)





MAXIMES
SUR
LE DEVOIR DES ROIS;
ET
LE BON USAGE
DE LEUR AUTORITÉ;

Tirées de l'Institution d'un Prince, par M. du Guet.

I.

UN PRINCE véritablement digne de commander, est un des plus précieux présens que le Ciel puisse faire à la terre. Les Infidéles même l'ont avoué, & les ténébres de leur fausse Religion n'ont pû leur cacher ces deux vérités: que Dieu seul donnoit les bons

Rois, & qu'un tel don en renfermoit beaucoup d'autres, parceque rien n'étoit plus excellent que ce qui ressembloit plus parfaitement à Dieu, & que l'image la plus noble de la Divinité étoit un Prince juste, moderé, chaste, saint, & qui ne regnoit que pour faire regner la vertu. (*pag. 4. tom. premier.*)

II.

LES PRINCES sont rarement instruits de leurs devoirs, & les premières teintures d'une bonne éducation sont bientôt effacées. Ils se livrent au plaisir de regner, sans s'informer des justes bornes de leur autorité. L'orgueil, qui est le venin secret de la Souveraine Puissance, les porte à ne plus demander conseil ou à ne le plus suivre. Ils reçoivent sans précaution les erreurs de ceux qui les flattent. Ils deviennent indifférens pour la vérité, ou même ses ennemis. Ils s'accoutument à confondre la raison & la justice avec leurs volontés. Ils s'amollissent par les délices, & ils abandonnent à d'autres le poids de l'Etat & des affaires. Ils se bornent aux seules choses qui ne demandent ni application ni travail. Ils ne veulent

être instruits que de ce qui ne trouble point leur repos. Ils croyent que tout est bien gouverné, parceque tout ce qui les environne n'offre à leurs yeux qu'une image d'abondance & de félicité. Ils pensent que tout leur est dû, & que leur magnificence & leur gloire sont la fin de tout. Ils se nourrissent des respects excessifs de ceux qui sont comme en adoration devant eux. Ils substituent l'éclat & la pompe de la Royauté à ce qu'elle a de véritable & de solide grandeur. Ils succombent ainsi sous la majesté de l'auguste Place qu'ils occupent, dont ils n'ont que l'appareil & la représentation, sans en avoir le fond & la vérité. Ils vivent & meurent sans connoître ni l'origine de leur pouvoir, ni son usage légitime, ni le compte qu'ils en doivent rendre. Ils sont toute leur vie étrangers à leur propre Etat & à leurs Peuples, dont ils ont ignoré les besoins, négligé le bonheur, méprisé les gémissemens; & pour ne s'être occupés que d'eux-mêmes & de leurs intérêts, ils ont toujours oublié ce qu'ils devoient être.

III.

C'est la même chose, d'être à la

République & d'être Roi ; d'être pour le Peuple & d'être Souverain. On est né pour les autres dès qu'on est né pour leur commander ; parcequ'on ne leur doit commander que pour leur être utile. C'est le fondement & comme la baze de l'éclat des Princes, de n'être pas à eux : c'est le caractère même de leur grandeur, d'être consacrés au bien public ; il en est d'eux comme de la lumière, qui n'est placée dans un lieu éminent, que pour se répandre par tout. Ce seroit leur faire injure, que de les renfermer dans les bornes étroites d'un intérêt personnel. Ils rentreroient dans l'obscurité d'une condition privée, s'ils avoient des vues moins étendues que tous leurs Etats. Ils sont à tous, parceque tout leur est confié. Ils ne sont plus à eux-mêmes, parcequ'il n'est pas possible de les séparer du corps dont ils sont l'ame & l'esprit. Ils se sont unis la République si étroitement, qu'on ne peut plus discerner ce qui est à eux, de ce qui est à elle ; & l'on trouveroit plutôt une différence d'intérêt entre la tête & le corps, qu'entre le Prince & l'Etat. C'est ce que représentoit à un Prince chargé de tout le poids de l'Empire,

celui qui avoit eu soin de l'instruire, & qui conservoit encore quelque autorité sur son esprit. Ce n'est pas pour vous, lui disoit-il, qu'est la République; c'est vous au contraire qui êtes pour elle; & il ajoutoit dans un autre endroit, que dès l'instant que l'Empereur s'étoit consacré à la conduite de l'univers, il avoit dû s'oublier pour toujours. (*pag. 28 & 29.*)

IV.

Il est juste d'honorer l'autorité & d'y être soumis; mais il n'est pas juste qu'un Prince exige l'estime par le titre seul de l'autorité. Ce seroit alors confondre des choses très-différentes. Quand le Prince aura des vertus estimables, je l'estimerai; mais quand il se contentera d'avoir de l'autorité, je respecterai le pouvoir que Dieu lui a donné, & je lui refuserai mon estime. (*pag. 56.*)

V.

Dieu, pour punir les Rois qui aiment à être flattés, permet qu'un esprit de mensonge réussit à les tromper, & qu'il prévale sur toutes les remontran-

ces des hommes *éclairés & fidéles*, pour venger la vérité méprisée dans d'autres occasions. *Tu le tromperas*, dit le Seigneur à l'esprit de mensonge qui s'offroit de tromper le Roi d'Israel par la bouche des faux Prophètes qui le flattoient, & tu *prévaudras, va & fait comme tu dis*. C'est à ce châtiment secret, mais terrible, qu'il faut attribuer l'obstination de certains Princes à n'écouter rien de salutaire, & à se livrer sans retenue à des hommes artificieux & violens, qui abusent de leur facilité, quoique les preuves qu'on leur donne de leurs mauvais conseils soient sensibles & convaincantes. Ils ont aimé la flatterie; il est juste que la souveraine vérité les punisse, en les abandonnant à une flatterie qui les conduit à leur perte, selon cette formidable parole : « Le Seigneur a mis l'esprit de mensonge dans la bouche de » tous vos Prophêtes, & il a résolu » votre perte. (*pag*. 128.)

VI.

Le flatteur donne des louanges à tout ce que le Prince aime, à tout ce qu'il dit, à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il a, sans dis-

cernement & sans choix. Il sçait discerner les inclinations. . . . . Le gagner par une humeur plus aimable, connoître & adroitement ménager tous les secrets rapports qu'il peut mettre entre l'imagination du Prince & certaines manières, dont le concours fait ce qu'on appelle sympathie. Tous les panchans du Prince & tous les préjugés sont pour lui ; l'inclination est formée, la confiance va bientôt suivre ; & si elle suit, le Prince est perdu : car celui à qui il est prêt de la donner, est un esprit dangereux qui en abusera. C'est un ennemi travesti, qui veut faire servir l'autorité du Prince à ses passions, & qui ne pense qu'à lui inspirer ses propres volontés, en affectant en apparence de suivre tous ses mouvemens. . . . . . C'est alors que le Prince doit connoître que le flatteur est l'ennemi de sa gloire, de sa vertu, de son repos, de son état ; & il doit le chasser avec toute l'indignation que mérite sa perfidie. Au contraire il doit faire un extrême cas de celui qui dans les temps d'affoiblissement, où la colère, l'ambition, la volupté commenceroient à se faire sentir, a osé lui parler sincerement & fortement, qui

a mieux aimé lui déplaire, que de le trahir, & qui a préferé son devoir à toute autre considération, & même à sa fortune. (*pag.* 131 *&* 138.)

VII.

Il y a peu de Princes, dont on puisse dire ce que S. Ambroise disoit du Grand Théodose après sa mort : « Je » l'ai aimé, parcequ'il n'aimoit point » la flatterie, & qu'il aimoit au contraire à être repris: » Grand éloge qui renferme tout. « Il y a peu de Prin» ces, comme David, qui regardent » comme une grace & une miséricorde » que le Juste les avertisse & les repren» ne, & qui rejettent le parfum que » le pécheur, c'est-à-dire le flatteur, » veut repandre sur leurs têtes. » Il y en a peu qui soyent de l'avis du Sage, & qui aiment mieux les blessures que fait un ami, que les caresses trompeuses d'un ennemi qui les flatte. (*pag.* 156.)

VIII.

Le Prince n'entend presque jamais rien d'utile, rien d'exact, rien de

salutaire. Toutes les idées qu'on lui présente sont fausses. On pervertit devant lui les noms du bien & du mal, des passions & de la vertu. On fortifie un discours séducteur par des exemples encore plus séduisans. L'on ferme à la vérité toutes les avenues : ceux qui environnent le Thrône ont dessein de tromper, ou sont trompés eux-mêmes les premiers. Les uns font servir la séduction à leur intérêt ; les autres suivent, sans dessein, leurs propres ténébres. Le Prince vit au milieu de ces hommes, & il est souvent assez malheureux pour réunir toutes leurs erreurs. (*pag.* 164.)

LX.

QUAND un Prince a des intentions droites, & qu'il demande sincerement à Dieu un homme de sa main, pour lui servir de conseil, Dieu écoute sa priére, & c'est l'Ecriture qui nous en assure : mais elle suppose que la bonne vie soutiendra la priére, & qu'on aura une grande idée de la grace qu'on demande. C'est pour cela qu'elle commence par l'éloge d'un ami fidéle, & qu'elle ajoute ensuite, que le moyen

de l'obtenir est de craindre Dieu, qui peut seul accorder un homme d'un tel mérite. « Un ami fidéle, dit le S. Esprit, est une défense invincible. Qui l'a trouvé, a trouvé un trésor. Rien ne lui peut être comparé. L'or & l'argent ne sont rien au prix de sa fidélité. Un ami fidéle est un reméde pour nous assurer la vie & l'immortalité, & ceux qui craignent Dieu le trouveront. » (*pag.* 196.)

X.

La bonté des Princes est quelquefois la cause de leur crédulité. Ils jugent de la sincerité des autres par la leur : & plus ils sont généreux, moins ils se défient de la basse malignité de ceux qui leur donnent de faux avis. C'est ce que disoit le Roi Assuérus, pour s'excuser de ce qu'il avoit crû trop légérement les calomnies d'Aman contre les Juifs. « Les Princes, disoit-il, » ont de la franchise; ils jugent trop » facilement que les autres leur ressemblent, & ils sont trompés, parce» qu'ils sont eux-mêmes incapables de » vouloir tromper. » Mais une telle excuse ne décharge point un Prince, qui ne

doit pas sacrifier une Nation entiére à l'accusation d'un seul homme ; qui est obligé d'examiner puisqu'il est Juge ; qui doit avoir plus de peine à croire le mal de *plusieurs* que d'un *seul* ; & qui étant le protecteur de tous ceux qui lui sont soumis, ne peut, sans une extrême injustice, opprimer les uns, parcequ'il croit les autres sinceres. (*pag.* 211 & 212.)

XI.

Un Délateur est un accusateur secret qui désire fermer à l'innocence tout accès auprès du Prince, & de lui ôter tout moyen de se justifier ; qui souhaite que l'accusé ignore toujours le crime qu'on lui impute ; qui conseille les voyes les plus courtes & les plus abregées pour le punir ; qui élude autant qu'il peut, les tribunaux ordinaires, où tout se passe dans les régles ; qui transporte à un seul homme, qu'il a pris soin de représenter au Prince comme le seul en qui il puisse prendre confiance, la discussion & l'exécution de tout ce qui regarde ceux qu'il veut lui rendre suspects ; & qui s'applique uniquement à empêcher

que par des voyes publiques ou secretes, le Prince ne vienne à connoître qui est le coupable, ou des accusés ou de l'accusateur. . . . Ce n'est jamais pour lui, ni pour ses intérêts qu'il parle, c'est toujours le Prince qui est son objet. . . . . . Voyez ce que dit Aman à Assuérus. « Les Juifs sont » tous portés à la révolte & repandus » dans toutes vos Provinces. Ils sont at» tachés à d'autres Loix, & à une au» tre Religion que celle de l'Etat. Il » est de la bonne politique de les préve» nir avant qu'ils se fortifient. » Sa haine contre Mardochée, & à cause de lui contre toute la Nation, ne paroît point. L'intérêt seul du Prince & le bien public sont mis en évidence, & néanmoins c'étoit au ressentiment de cet ambitieux que le Prince & le bien public étoient sacrifiés. (*pag.* 217 & 218.)

XII.

Quelle différence entre un Prince qui veut que tous les autres soyent heureux aussi bien que lui, qu'ils le soyent par lui, qu'ils le soyent plus que lui; & un Prince qui veut être heureux tout seul, & qui veut l'être aux dé-

pens des autres ? Combien ce dernier a-t-il d'ennemis secrets ? Combien manque-t-il de choses à son bonheur ? Combien affoiblit-il sa puissance, en ne regnant, ni sur l'esprit, ni sur le cœur de ses Sujets ? De quoi se contente-t-il en se contentant du dehors ? A quoi borne-t-il sa grandeur, s'il consent à n'être point aimé ? Et que lui auroit-il couté pour mériter de l'être, que de savoir faire usage de sa grandeur ? Il ne falloit pour cela qu'y joindre la bonté, c'est-à-dire, le plaisir d'être Grand pour les autres, & d'être heureux en bonne compagnie ; il ne falloit qu'avoir un goût plus exquis de la Royauté, & ne pas se contenter de celle qui peut convenir aux mauvais Princes, & qui, n'étant qu'extérieure, ne remplit pas la noble ambition d'un Roi qui veut l'être en tout sens, & plus encore par l'amour & par le mérite, que par la puissance. (*pag.* 249 *&* 250.)

XIII.

L'Empereur Alexandre-Sévére ne s'estimoit heureux, & ne croyoit regner, qu'autant qu'il étoit bienfai-

sant. Il marquoit tous les jours par quelque grace nouvelle ; & il n'en passoit aucun, sans donner quelques témoignages de clémence, de bonté, d'humanité, de compassion, de libéralité, mais sans épuiser l'épargne & sans charger le Public. (*pag.* 252.)

XIV.

Il y a des hommes qui pensent qu'on ne peut regner, si l'on ne préfere quelquefois les considérations d'Etat à l'observation exacte des traités solemnellement jurés ; qui passent légérement sur tout ce qu'un Prince a promis à ses Sujets dans l'auguste cérémonie de son Sacre, ou de son Couronnement, quoique le Nom de Dieu & les Saints Mystères y soyent intervenus. . . . . Ces hommes savent-ils que c'est Dieu seul qui fait les Rois, & qu'ils n'ont d'autre autorité que celle qu'il leur confie ? Croyent-ils que ce soit un moyen bien sûr pour la conserver, que de manquer de Religion, & que de se révolter contre celui qui les a mis sur le Thrône ? . . . . Ne vaudroit-il pas mieux, sans comparaison, descendre du Thrône, que de s'y maintenir

par

par l'infraction du serment ? . . . Est-ce même un moyen d'attirer aux Rois les respects du Peuple, que de leur apprendre à ne plus craindre Dieu ? Quand cette crainte sera effacée dans les Sujets, comme dans le Prince, où sera la fidélité & l'obéissance, & sur quel appui le Thrône sera t-il fondé ? On en sappe le fondement par l'impiété ; & c'est enseigner publiquement l'impiété, que d'enseigner le parjure, de quelques prétextes qu'on le colore. (*pag.* 305 *&* 306.)

X V.

Il ne faut pas que le Prince attende que les plaintes viennent jusqu'à lui, pour remédier aux maux qui en sont le sujet. Il pourroit les ignorer longtems ou même toujours, s'il ne vouloit connoître que ce qui s'offre à lui & qu'il ne peut dissimuler. Il y a si loin du Thrône à la condition des foibles qui gémissent en secret ; il se passe tant de choses dans les Provinces qui y sont étouffées, & qui sont couvertes par le silence ; il est si rare que les personnes opprimées surmontent tous les obstacles qui s'opposent à la justice

qu'elles attendent des Loix ; que si le Prince ne va au-devant de tout, s'il ne veille, s'il ne cherche, s'il n'employe tous les moyens possibles pour être instruit, son état sera plein d'injustices impunies, & de violences couvertes sous une apparente tranquillité : & l'on y verra, malgré ses bonnes intentions, ce que déploroit le Sage : les gens de bien repandre d'inutiles larmes, sans consolation & sans appuy, & les injustes qui les oppriment, vivre dans l'abondance & la paix. (*pag.* 51 *&* 52. *du deuxiéme vol.*)

XVI.

Le Prince laissera aux *Tribunaux* toute la liberté & toute l'autorité nécessaires pour terminer les affaires qui doivent y être jugées. Il n'en *évoquera* aucune que pour des raisons importantes, & pour le bien même de la justice. Il ne suspendra la conclusion d'aucune, que pour de semblables vues. Il s'appliquera à maintenir l'ordre & la régle ; à conserver les anciens *usages*, à faire que chaque *Jurisdiction* jouisse de ses droits & de ses priviléges. Il sera ennemi des nouveautés

& des changemens : & il sera persuadé que tout ce qui s'examine par plusieurs, & selon les *formes* ordinaires, est moins exposé à l'injustice, que ce qui se traite devant peu de personnes; & d'une maniére moins publique & moins solemnelle. (*pag.* 79 & 80.)

XVII.

Il faut, pour conserver l'Etat, conserver les Maximes anciennes dont il dépend. Les Princes qui permettent qu'on les néglige, commettent une grande faute contre leurs Successeurs; & contre la République, qui doit être immortelle par la durée de ses Loix: & ils éprouvent quelquefois eux-mêmes, avant la fin de leur regne, combien ils étoient intéressés à s'opposer que des opinions nouvelles ne prissent la place des maximes anciennes, d'où dépendoit leur gloire & leur sûreté. (*pag.* 141.)

XVIII.

Un Prince sage & prudent consent que les Juges du plus *célébre Tribunal* de son Etat n'enrégistrent les Loix

qu'il leur adresse, qu'après un examen respectueux, mais libre & sincere. Il ne prétend leur fermer ni les yeux, ni la bouche, & il ne convertit point en simple formalité, un usage qui assure encore plus le Prince, que le Peuple, contre les surprises qu'on peut faire à sa Religion. Il sait que des personnes sages s'éclairent mutuellement ; qu'il est juste d'écouter des Sénateurs, qui ont vieilli dans la connoissance des Loix, & qui en sont les Dépositaires ; qu'il affermit son autorité, en montrant publiquement qu'il n'en veut user que pour la justice ; & qu'il attire un respect particulier à ses Ordonnances, en exigeant que les premiers Juges & les plus intégres de l'Etat répondent au public de leur équité. S'il vouloit que les Juges n'eussent d'autre fonction que celle d'entendre une lecture inutile & d'y consentir, ou de se taire après l'avoir entendue, il les dispenseroit de cette servitude, qui ne seroit d'aucun fruit pour le Public, & qui ne feroit que charger leur conscience. Il aimeroit mieux user hautement de son autorité, que de chercher des Approbateurs condamnés au silence ; & il trouveroit plus de générosité à ne

point demander un témoignage public, qu'à étouffer la voix des témoins. *Un grand Prince est toujours sincere. Ce qu'il paroît vouloir, il le veut en effet, il ne défend pas ce qu'il semble exiger: & s'il veut que les premiers Magistrats de son Royaume autorisent la Loi qu'il leur adresse, il leur laisse le pouvoir de le faire, & il ne les dégrade pas en faisant mine de les consulter.* Autrement ce qu'il y a de plus auguste dans l'Etat n'est qu'un vain spectacle, & dégénere en pure cérémonie. Rien n'est moins approuvé que ce qui paroît l'être. Tout passe à une voix, & personne n'a parlé, on ne l'a fait sincerement; souvent un morne silence est la seule maniére dont opinent les Juges. Quelquefois l'Arrêt d'enrégistrement n'est pas prononcé par celui même qui préside, & le Greffier le dresse comme étant de pur stile. Si quelqu'un osoit dire en mots entrecoupés quelque chose, où il parût une étincelle de liberté, il seroit regardé comme séditieux, & puni comme tel. Ainsi on ne s'assemble point en ces occasions comme Juges, mais comme Flateurs; & la flatterie est si grossiére, que personne n'y est trompé, & que l'en-

Serviteur, parcequ'il a sçu persuader son Maître, que l'obéissance est l'unique vertu des premiers Juges, & qu'elle doit être aveugle à tel point, qu'elle ne s'informe pas même si c'est lui qui commande, ou si un autre a pris sa place; & il arrive ainsi, que plus un Prince affecte d'être absolu, plus il montre au Public la dépendance où le tient son Ministre. Il n'y a donc rien qui marque mieux qu'un Prince gouverne par lui-même, que la liberté qu'il laisse à des Juges Supérieurs de prendre connoissance des Loix qu'il leur adresse, & d'examiner si ses intérêts, qui sont ceux de la Justice & de l'Etat, n'y sont point blessés: car il est évident dèslors qu'il veut être instruit de tout, qu'il est en garde contre les surprises, & qu'il ne veut pas qu'on abuse de son nom & de son pouvoir, pour établir rien d'injuste. Il ne faut que cela pour l'empêcher, & pour en ôter même la pensée: car lorsque les remontrances respectueuses sont permises, elles sont rarement nécessaires. Les Ministres ne veulent point y donner d'occasion. Ils sont sages & circonspects, & ils ne proposent rien au Prince qui ne soit digne de lui,

de

de sa bonté & de sa justice ; rien qui ne soit conforme aux anciennes Maximes ; rien qui ne tende au bien public. Le terme de rémontrance ne peut blesser un Prince qui aime la vérité. Il la cherche & il la préfere à tout. Il invite tout le monde à la lui dire. Il ne craint que le mensonge & la flatterie ; & il regarde comme des qualités essentielles dans les Magistrats, la sincérité & la fidélité. Il sçait que non-seulement elles ne sont point opposées à la soumission & au respect, mais qu'elles en sont des preuves : & il se tiendroit offensé, si l'on le croyoit incapable de conseil, ou si l'on craignoit de lui déplaire, en lui disant ce qui seroit utile à son service. Il ne s'engage pas à le suivre, quoiqu'il l'écoute. Il est toujours le maître ; & il le sçait bien : mais c'est parcequ'il est toujours le Maître qu'il veut tout sçavoir, & qu'il ne souffre pas qu'un Ministre ôte à des Juges la liberté qu'il leur donne. (*pag.* 145 *& suiv.*)

XIX.

Rien n'est plus opposé aux desseins de Dieu, & à la première institution

de la puissance Royale, que le pouvoir arbitraire, qui la déshonore en la faisant dégénerer en tyrannie. . . . . Il est pour le Prince, d'une conséquence infinie de bien connoître les caractères des deux Puissances. . . . . Le caractère de la Souveraine Autorité, quand elle est pure, & qu'elle n'a point dégéneré, ni de son origine ni de sa fin ; est de gouverner par les Loix, de régler sur elles ses volontés, & de se croire interdit tout ce qu'elles défendent. Ainsi le Prince & les Loix commandent la même chose, l'autorité n'est pas partagée. L'exemple du Prince n'affoiblit pas les Loix, & les Loix ne condamnent pas le Prince. C'est tout l'opposé dans le pouvoir arbitraire. Il donne ses volontés pour Loix, & sa conduite pour Régle. Il sépare son autorité de celle du droit public. Il méprise celle des Loix, & les Loix condamnent l'abus qu'il fait de la sienne. (*pag.* 159, 160 *&* 161.)

XX.

» JE ME SOUVIENS d'avoir oui dire à » mon père, dit Vopiscus dans la vie » d'Aurélien, que depuis que Dioclé-

» tien se fut réduit à une condition pri-
» vée, il ne voyoit rien de plus dif-
» ficile que de remplir tous les devoirs
» d'un Empereur. Il ne faut, disoit-il,
» que quatre ou cinq personnes, bien
» unies entr'elles & bien déterminées
» à tromper le Prince pour y réussir.
» Ils ne lui montrent jamais les cho-
» ses que par le seul côté qui peut les
» lui faire approuver. Ils lui cachent
» tout ce qui contribueroit à l'éclairer.
» Et comme ils l'obsédent seuls, il ne
» peut être instruit que par leur Ca-
» nal : & il ne sçait que ce qu'il leur
» plaît de lui dire. Ainsi il accorde les
» Magistratures à qui il les faudroit re-
» fuser. Il déstitue aucontraire de leurs
» emplois, ceux qui en sont les plus
» dignes ; & pour tout dire en un mot,
» un Prince, qui d'ailleurs avoit de
» bonnes intentions, & qui auroit
» pû devenir excellent, s'il avoit eu des
» Ministres fidéles, est vendu par eux,
» malgré sa vigilance, & malgré mê-
» me ses défiances & ses soupçons. Voi-
» là, continue l'Historien, ce que dé-
» ploroit un Empereur, qui n'avoit
» connu de quels piéges le Thrône est
» environné, qu'après en être descen-
» du ; & l'on peut juger de-là, que

» rien n'est plus rare qu'un Prince vrai-
» ment sage, ni rien de plus difficile
» que de bien gouverner. » (*pag.* 206
& 207.)

XXI.

L'OBÉISSANCE au Roi ne coûte rien; mais celle qu'exige un Sujet est insupportable. On connoît le Maître, mais non le Serviteur : on veut dépendre de la Souveraine Autorité, mais non ramper sous un homme qui devroit obéir comme les autres. On se soumet pourtant si l'on y est forcé; mais avec une secrete indignation, & en cherchant tous les moyens d'abbattre une Puissance importune. (*pag.* 240.)

XXII.

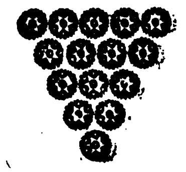
L'EMPEREUR Valentinien second, quoique fort jeune, fut exposé à la censure du Public, & la maniére dont il en profita, doit servir de modéle à tous les autres Princes. On disoit de lui qu'il aimoit les Spectacles du Cirque; dès qu'il le sçut, il se fit une régle de n'y assister jamais, & n'excepta pas même certains jours où sa présence y paroissoit nécessaire. On

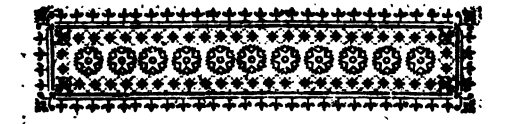
croyoit qu'il donnoit aux plaisirs de la chasse une partie du temps qu'il devoit aux affaires, il ordonna qu'on tuât toutes les bêtes qu'il faisoit nourrir dans son Parc. On le blâmoit de se mettre à table de trop bonne heure; & l'avantage qu'il tira de ce reproche, fut de s'exercer au jeûne, & d'en porter la sévérité si loin, que dans les cérémonies, où l'usage vouloit qu'il régalât les Grands de sa Cour, dont plusieurs étoient infidéles, il assistoit au repas sans y manger, lorsque c'étoit un jour de jeûne pour les Chrétiens, quoiqu'il n'eût pas alors vingt ans, & il trouvoit ainsi le moyen d'allier la civilité avec la Réligion & la conscience. (*pag. 365 & 366.*)

XXIII.

TOUT LE MONDE est capable de comprendre quelle seroit la félicité d'une Nation, où toute la force & toute l'autorité seroient accordées à la vertu : où toutes les ménaces & tous les châtimens ne seroient que contre le vice : dont le Prince ne seroit terrible qu'à quiconque feroit du mal, & jamais à ceux qui aiment & font le bien :

où l'épée que Dieu lui a confiée seroit la protection des justes, & ne feroit trembler que leurs ennemis : où la vérité & la clémence s'uniroient : où la justice & la paix se donneroient un mutuel baiser, & où l'on verroit accompli ce qu'a dit l'Apôtre : la vertu respectée & comblée d'honneur, & le vice humilié & couvert d'ignominie. (*pag.* 401.)





MAXIMES
SUR
LE DEVOIR DES ROIS,
ET
LE BON USAGE
DE LEUR AUTORITÉ;

Tirées de l'Extrait de la Préface des Annales de la Monarchie Françoise, par Limiers.

LEs PRÉCEPTES s'effacent, mais les exemples entraînent; & ce qui fait l'utilité des exemples rapportés dans l'histoire, c'est que, soit qu'ils regardent la Morale, la Politique ou la Religion, ils sont une preuve que le bien n'est pas aussi difficile à pratiquer qu'on se l'imagine ordinairement: que les grandes vertus ont presque toujours été récompensées, & les grands crimes presque toujours punis

dès cette vie ; ou que si quelques fameux scélerats ont eu le bonheur de mourir dans leurs lits, leurs noms ont dumoins été couverts d'un opprobre qui ne les transmet qu'avec honte à la postérité.

Dans la Morale, la liaison est si grande des intérêts de l'Etat avec ceux des Particuliers qui le composent, que les uns influent toujours sur les autres, & que les vices & les vertus qui produisent les grandes révolutions peuvent instruire également & les Sujets & ceux qui gouvernent. Ce ne sont pas seulement les vertus des Princes qui contribuent à la prosperité d'un Etat, comme ce ne sont pas seulement leurs vices qui lui attirent les plus grands malheurs : le bien & le mal des Particuliers concourent à les rendre heureux ou malheureux. Et quand l'histoire ne serviroit qu'à faire connoître les causes des évenemens pour les appliquer aux diverses conjonctures où l'on se trouve, on ne laisseroit pas que d'en tirer une utilité très-réelle. On peut s'instruire par ce moyen aux dépens des autres Nations ; on peut, sans sortir même des exemples que fournit la France, éviter les malheurs d'un regne par les défauts d'un autre, & prévenir les maux dont on peut être menacé par la considéra-

tion de ceux qui sont arrivés dans un autre temps. C'est ainsi que *Salluste* opposoit les vices auxquels il attribuoit la décadence de la république Romaine de son temps, aux vertus auxquelles les anciens Romains étoient redevables de leur prospérité : *ils se sont élevés*, disoit-il, *par diverses choses qui nous manquent. Dans Rome on les voyoit soigneux & vigilans. Dans les emplois qu'ils exerçoient au-dehors, ils suivoient la justice & l'équité. Dans les déliberations ils étoient libres de préjugés, & ne montroient ni passion ni partialité. Au lieu de ces vertus, nous avons le luxe & l'avarice ; les particuliers sont dans l'opulence, tandis que l'Etat est dans la pauvreté.*

L'HISTOIRE apprend aux hommes à se connoître ; parceque les hommes sont toujours les mêmes ; & cette étude par conséquent est également utile aux Rois & aux Particuliers. Les uns & les autres s'y voyent dans les portraits de ceux qui les ont précédés. Portraits qui sont pour l'ordinaire d'autant plus ressemblans, que l'éloignement du temps mettant une grande distance entre les originaux & nous, on ne craint point les reproches d'avoir

exténué leurs vertus, ou exageré leurs vices.

Cette utilité de l'histoire par rapport à la Morale, est la même par rapport à la Politique, on y voit ce qui peut nuire, ou contribuer au bien de la societé ; quelle est la forme de gouvernement la plus convenable à la nature de l'homme ; &, dans les diverses formes établies, quels sont les défauts qui en derangent & en alterent la constitution. L'histoire nous instruit des moyens par lesquels la liberté publique se perd & se conserve, elle nous enseigne ce qui fait la prospérité & la ruine des Etats les plus florissans ; par quels degrés un Peuple libre, accoutumé à élire ses Rois, en est devenu l'esclave dans la suite. Comment une Monarchie déclarée héréditaire dans la Maison d'où a été choisi le premier Roi, s'est élevée peu-à-peu à une autorité si absolue, qu'elle ne differe en rien du despotisme ; par quelle voye les Parlemens établis pour mettre des *bornes* à l'autorité des Rois, ont été dépouillés de ce droit, ou l'ont eux-mêmes laissé perdre par leur *nonchalance* & leur *mollesse ; jusqu'où* les Rois peuvent porter le droit de *com-*

mander, & *jusqu'où* les Peuples sont obligés *d'obéir*; quel est le sage *milieu* qui doit servir de barrière entre l'ambition des uns & la licence des autres; enfin par quelles Loix un Peuple, sans devenir *rebelle*, peut veiller à la conservation de ses *droits* naturels, quand il s'apperçoit que le Souverain veut les *violer*.

Voila ce que nous enseigne l'histoire. Il y a même une si grande liaison entre la Morale & la Politique, que la véritable Politique n'est autre chose que la juste observation des devoirs que la Morale nous prescrit. Qu'on examine quel es sont les causes qui ont fait perdre la liberté à la République Romaine, & l'on verra que ce sont les mêmes qui ont fait perdre l'Empire aux Empereurs. Qu'on examine ce qui a fait perdre aux Rois d'Espagne les belles Provinces des Pays-Bas, & ce qui a formé des débris de cette Monarchie, la plus florissante de toutes les Républiques, & l'on verra que ce sont les mêmes excès qui ont quelquefois fait renfermer des Rois de France dans des Monastères, qui ont donné lieu à la tenue des Etats du Royaume pour remplir

le Thrône vacant, & qui ont fait passer la Couronne dans une Maison étrangère. Il est vrai que quelquefois ç'a été l'ambition de quelques Grands qui a produit ces révolutions; mais la foiblesse & l'inapplication des Princes, ou l'abus qu'ils faisoient de leur pouvoir, en a toujours été la première cause : le prétexte du bien public a servi à élever sur le Thrône ceux qui n'étoient pas en droit d'y monter; tant il est vrai qu'il n'y a point de forme de gouvernement, à qui les vices qui attaquent la Morale & la Politique, ne soyent également préjudiciables. Que l'on considére les causes de tant de guerres ou civiles ou étrangères, qui ont mis tant de fois la Monarchie Françoise à deux doigts de sa ruine, & l'on reconnoîtra que ce sont les mêmes désordres que tous les Historiens reprochent aux anciens Romains : l'extrême corruption des mœurs, jointe au relâchement de la discipline Militaire; les dépenses prodigieuses de ceux qui gouvernent; la somptuosité de leurs tables, de leurs équipages, de leurs ameublemens; la magnificence de leurs Palais, leur prodigalité envers *leurs Favoris* & *leurs*

Maîtresses ; la vie dissolue de ceux qui ont part aux affaires ; la venalité de leurs suffrages dans les délibérations publiques ; leur devouement à un Chef de parti, à qui ils permettent de disposer à son gré de leur raison, de leur liberté, de leur conscience ; la division entre les Citoyens qui prennent chacun leur résolution à part, & qui ne consultent que leur propre intérêt. Ainsi personne ne prenoit soin de défendre la République, & elle demeuroit exposée à quiconque la vouloit envahir. D'où il paroît que si la débauche, le luxe, le libertinage ruinent la liberté des Républiques, ils renversent aussi presqu'infailliblement les Monarchies les mieux fondées ; & que si le vice ou la vertu ont une si grande influence sur la ruine ou la conservation des Etats, quelle que soit la forme de leur gouvernement, la bonne politique consiste à détruire l'un & à faire regner l'autre par une sage distribution des peines & des récompenses. Une autre leçon de politique que l'histoire confirme par mille exemples, & que pour leur propre bonheur, aussi bien que pour le bonheur de leurs Peuples, il seroit à sou-

haiter que les Rois eussent toujours devant les yeux, c'est que, *s'ils souhaitent de conserver leur autorité, ils ne doivent jamais entreprendre de l'étendre au-delà des justes bornes que leur prescrivent les Loix particulières de leur Etat*. C'est un principe répandu dans toute la politique d'*Aristote*, que les Rois sont des *Tyrans*, dès qu'ils veulent s'attribuer un pouvoir qu'ils n'ont pas par les Loix. *Il n'y a Roi ni Seigneur sur terre*, dit Commines, *qui ait pouvoir, outre son domaine, de mettre un denier sur ses Sujets sans octroi & consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie ou violence*..... L'Histoire nous apprend que, quelle que soit la forme de gouvernement, les Rois jurent toujours de maintenir les droits du Peuple, & le Peuple de défendre l'autorité des Rois; mais en tant que cette autorité est exercée conformément aux Loix; & pour m'en tenir ici au gouvernement de France: *l'Empire des François*, dit un Auteur cité par M. de Thou, *a été dès le commencement réglé sur les Loix, sans jamais avoir été corrompu par aucun desir de dominer. Comme sans avoir un Chef, les Peuples ne*

pouvoient pas conserver ce qu'ils avoient acquis par leur valeur & par leurs armes, ils choisirent un Roi, dans la famille duquel ils pussent avoir des Gouverneurs. Ces Rois ne gouvernoient pas selon leur caprice : leur pouvoir étoit bridé par les Loix auxquelles eux-mêmes obéissoient.

Enfin l'utilité de l'histoire par rapport à la Religion, c'est qu'elle nous apprend combien la Réligion est nécéssaire pour le bien de la societé. Il est vrai que la raison seule peut suffire pour obliger les hommes à se dépouiller en quelque façon de leur liberté naturelle, & à la mettre comme en dépôt entre les mains de ceux qu'ils ont choisis pour les gouverner. Mais ce que la nécessité leur a fait faire, parcequ'autrement ils n'auroient pû s'assûrer de jouir de leur vie & de leurs biens, quel autre motif que celui de la Religion peut les obliger à le ratifier, dès qu'il est tant soit-peu contraire au désir d'être heureux, pour lequel ils ont fait ce sacrifice ? Quel autre motif que celui de la Religion peut les engager à l'observation des devoirs mutuels de la societé ? L'amour de la gloire, le héroïsme suffit-il pour porter les hom-

mes à sacrifier à la défense de leur patrie cette même vie & ces biens pour la conservation desquels ils se sont soumis à un gouvernement ? Il faut donc un principe plus noble, plus universel, plus capable d'agir sur les ames moins sensibles à la belle gloire ; & ce motif ne peut être que la Religion. C'est elle qui par l'espérance qu'elle nous donne d'une autre vie, nous porte à sacrifier à notre Patrie tout ce que nous possédons en celle-ci : c'est elle qui met un frein à nos passions, qui empêche que la societé ne devienne un brigandage qui fait respecter les Loix & les Jugemens, & qui fait qu'on se soumet à une condamnation quelquefois injuste, parcequ'elle émane d'un autorité à laquelle la Religion attache un nouveau motif de respect.

FIN.

